

25^c.

Journal du Lot

25^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31

COMPTÉ POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. GOUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 70
RÉCLAMES 3 ^e page (— d° —)	2 fr. 75
» 2 ^e page (— d° —)	4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

La dernière session de la Société des Nations a confirmé son utilité bien-faisante.

On avait annoncé que la session de l'Assemblée Générale de la Société des Nations serait aussi terne et aussi insignifiante que possible. Aucune question importante ne serait posée devant elle. Les grands problèmes se discutent hors de sa présence, entre les intéressés, et se résolvent sans concours. Paris, Londres et Berlin font à Genève une concurrence qu'elle ne peut soutenir. La Société des Nations est un Institut d'éloquence académique ou bien un théâtre de parade où se jouent des pièces dont le scénario est réglé d'avance dans ses moindres détails entre les principaux acteurs...

Qui parle ainsi ? Vous l'avez deviné. Des adversaires dangereux de la Société des Nations qui, pour la mieux combattre, se donnent l'air de la défendre en feignant de déplorer qu'on la traite à l'égal d'une paire de vieilles pantoufles. Ils ne la dénoncent plus comme une institution abominable et funeste. Ils s'efforcent seulement de démontrer qu'elle est inutile, que ses plus zélés partisans la dédaignent en soustrayant à sa juridiction toutes les affaires sérieuses. Conclusion : puisqu'on ne s'en sert plus, ne serait-il pas plus simple et plus logique...

L'idée n'est pas formulée comme une opinion de l'écrivain ; elle est instinctivement suggérée à l'esprit du lecteur.

Après les débats si graves de cette dernière session pourra-t-on dire encore que la Société des Nations ne sert à rien et qu'on y discute des inutilités ?...

Belle besogne qu'elle a fait de mettre aux prises la France et l'Allemagne !

Belle hypocrisie que de mettre au compte de la Société des Nations une opposition qui existerait sans elle et qui, sans elle, prendrait probablement un tournure redoutable ! — Aurions-nous gagné quelque chose à ce que la thèse allemande ne s'exprimât pas publiquement ?... La rancune s'exaspère dans le silence où elle cherche les moyens de se satisfaire, tandis que le plein jour d'un débat public rend plus difficiles les manœuvres sournoises, les mauvais coups de surprise et rend plus visibles les intentions. — M. Curtius a vidé son sac. L'Europe peut comparer son état d'esprit avec celui de M. Briand. Elle est mise à même de juger. Et croyez que ce jugement est de poids. Quant à nous, nous sommes renseignés et nous pouvons agir en conséquence ! Cela ne vaut-il pas mieux que les intrigues dans les coins et les tripotages dans l'ombre ?

« Pas plus à Genève qu'ailleurs les difficultés ne se résolvent en un tournemain. Mais ces discussions régulières des ministres responsables réunis devant le monde attentif ont cette immense supériorité que les plus fortes oppositions n'y dégènerent pas en conflit. En cette association des nations, chacun éprouve beaucoup plus fortement qu'il ne le ferait tout seul chez soi la terrible gravité d'une rupture. Qu'on le veuille ou non, il naît de ces assemblées périodiquement réunies un sentiment puissant des responsabilités communes. Et cela fait réfléchir et reculer les plus audacieux.

Où, Si la Société des Nations disparaissait, le vide qu'elle creuserait ferait peur à ceux-là même qui la dénigrent. Ce n'est pas seulement une institution qui s'en irait avec elle, c'est aussi l'esprit qu'elle a commencé de créer !... Notre confrère, l'Européen, citait l'autre jour la phrase suivante extraite d'un rapport de la commission préparatoire de l'Union Européenne :

« Le facteur psychologique dominant de la crise économique dont la plupart des peuples aujourd'hui sont frappés. C'est à la politique qu'il appartient surtout d'agir sur la psychologie en répandant, par ses actes, à travers le monde, un sentiment général de confiance... Tous les efforts, toutes les tentatives auxquels il est fait allusion dans notre

« rapport seront efficaces si un esprit de collaboration, d'union et d'entraide y préside. »

Cela est parfaitement dit. On ne résoudra pas la crise, on ne guérira pas le mal sans la collaboration de tous. Chaque pays isolé restera impuissant, et il n'y a que la Société des Nations pour maintenir entre les différents peuples d'Europe la cohésion indispensable. Elle est seule en mesure d'imposer, à travers les contradictions et les diversités, cette idée que le devoir et l'intérêt de tous est de tendre à l'union, de préparer l'entente !

Cette sensation, presque physique, d'un intérêt commun est peut-être notre meilleure sauvegarde contre la guerre ! Qui sait ce qu'il adviendrait de nous si elle cessait de nous en préserver !

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT

CINÉ-RAPPELS

« Ce petit monsieur, fané avant l'heure, au front cependant très vaste, à la chevelure généreuse, aux yeux de ferueur, est, de nouveau, venu m'exposer le rêve qu'il a fait ! »

« Le rêve de fonder une entreprise cinématographique ayant pour but de présenter, à la portée des mariés, les unions qui viennent de se former, encore dans la joie toute chaude de s'unir devant l'officier de l'état civil. »

Au lieu des ridicules photographies, fixées, devant un socle, il offrira des images vivantes de la nocce, avec les couples familiaux, les témoins, les chers parents, les mariés surtout, dans leur splendeur, les mariés auxquels il conseillera de s'embrasser, passionnément devant l'appareil enregistreur. On pouvait même proposer, comme fait les vedettes de l'écran, ce baiser officiellement conjugal, depuis la permission de M. le Maire.

« Quel souvenir à garder, au long de la vie, en prévision des heures d'automne, quand on vieillirait ! »

Feuilleter un album de photographies, c'est remuer des figures pétrifiées, devant un socle ou une pochette, quelque chose de navrant à revoir au recul du temps.

Faire dérouler une pellicule devant un écran même improvisé, avec un appareil de projections pour intérieurs, acheté tout exprès ou loué, n'était-ce pas autrement émouvant, alléchant ! Quel jeune ménage refuserait de s'offrir ce cadeau-rappel, payable même à tempérament.

Hélas ! le petit monsieur fané, au vaste front, à la chevelure généreuse, aux yeux de lumière, n'avait pas été compris la première fois. C'était alors que triomphait le film muet, film d'action, de romanesques aventures ou de reconstructions historiques. On ne prit pas garde à la proposition, originale pourtant, de ce navrant qui étendait le septième art jusque dans la vie privée. Quelques souscriptions à peine, insuffisantes...

Et voici que le petit monsieur est revenu me parler du même projet, modernisé. Après entente avec une grosse firme pénoise d'appareils, il offrira, toujours, de constituer un petit album de vues du jeune ménage, sitôt uni, de vues aussi des parents et amis du cortège nuptial. Souvenirs admirables à garder, petit film évocateur à projeter souvent sur un drap de lit tendu en écran, même et peut-être surtout, quand viendront les heures moins tendres, quand les caractères s'agrippent. Ces ciné-souvenirs d'amour repassant sous les yeux, permettront peut-être d'éviter bien des catastrophes.

Mais la nouveauté de la proposition est que le micro est, cette fois, de la partie. Il n'y aura pas que les images qui seront fixées par la pellicule. Une autre pellicule ou un disque synchronisés, fixera les voix, les voix chères qui se sont tuées ou, du moins, dont l'accent de tendresse pourra s'être tu.

Et ceci est autrement impressionnant. Le son de la voix à quelque chose de bien plus direct que la fugitive image. Le micro permet d'enregistrer jusqu'au oui décisif, répondu à M. le Maire. Allez donc vous cabrer encore contre votre époux ou votre épouse, quand celui-ci, d'autorité, mettra en mouvement le mécanisme de rappel d'amour.

Le petit monsieur fané m'a paru, cette fois, de quelque chose de nouveau que le cinéma va nous donner.

C'est pas ce pauvre homme, évidemment, qui réussira, mais quelque Américain moins râpé et ayant une autre envergure, et qui installera dans nos vies modernes les appareils enregistreurs des heures importantes de notre destin : contrats d'affaires, contrats d'affection, qu'il est bon de remettre à la fois sous les yeux en même temps que devant les oreilles.

Henry DE FORGE.

Informations

Election sénatoriale

Une élection sénatoriale a eu lieu à Blois, en remplacement de M. Gauvin, décédé :

Inscrits : 618 ; votants, 618 ; suffrages exprimés : 615 ; blancs et nuls : 2.

Ont obtenu :
MM. Paul-Boncour, S. F. I. O., 342 voix, élu ; Persil, rép. de gauche, 200 voix ; Boudin, rad. soc. 11 voix.

M. Paul-Boncour est député du Tarn. C'est après trois tours de scrutin qu'il a été élu.

Conversations franco-italiennes

Les conversations franco-italiennes suivent leur cours d'un pas assuré. L'échange de notes et de détails techniques au sujet des constructions navales ne s'arrête pas. A ce sujet, il y a d'ailleurs leurs deux écoles : l'une prétend qu'il faut arriver à une conclusion pour permettre à M. Laval d'aller à Rome ; l'autre qui trouve absurde de faire avant la Conférence du désarmement des concessions que le gouvernement fasciste n'apprécierait nullement et sur lesquelles il se baserait d'ailleurs pour en arracher d'autres au cours des débats de la conférence à venir.

Pour le désarmement

Le Comité international, présidé par M. Henry de Jouvenel, qui prépare l'organisation de la manifestation publique en faveur du désarmement, qui aura lieu à Paris, le 27 novembre, au Trocadéro, sous la présidence de lord Robert Cecil et de M. Herriot, s'est réuni à Genève. Il a réglé les détails relatifs à cette manifestation, à laquelle prendront part les plus éminents hommes d'Etat du monde entier.

Les zones franches

Dimanche, à Annemasse, a eu lieu une grande réunion de protestation des zoniens savoyards contre les prétentions suisses sur les zones de 1815-1816. Plusieurs orateurs ont pris la parole, parmi lesquels MM. Queux et Hivert, membres de la Chambre de commerce, et Ferrero, président de cette Chambre, ainsi que M. Antonelli, député.

Deux ordres du jour ont été votés à l'unanimité. Le premier demande à La Haye de ne pas se prononcer sans enquête sur place ; le second demande au gouvernement français de prendre comme base de discussion le projet élaboré par les zoniens en février 1931.

Des représentants du pays de Gez étaient présents.

A Genève

Au cours d'une importante séance, à laquelle assistaient MM. Briand, Curtius, Grandi et la plupart des chefs des délégations, la sixième Commission de l'Assemblée a institué, aujourd'hui, un large débat sur les raisons d'être de la Commission européenne. Des critiques ont été formulées par certains pays européens, notamment par le Japon, à l'adresse de la Commission, ainsi que par certains pays européens, notamment la Norvège.

M. Briand, au nom de la délégation française, a déposé un projet de résolution demandant à l'Assemblée de proroger les travaux de la Commission et de faire confiance à cette dernière.

Conférence de la Table ronde

A la séance du Comité des relations fédérales, M. Zafrullah-Khan, abordant la question des minorités, a exposé avec force la thèse musulmane. Il a souligné que, pour opérer normalement, il est indispensable que le projet de Fédération, assure de façon indiscutable, la sécurité des musulmans et des autres minorités. Sir Maneckjee Dababhy, financier connu, s'est félicité de la formation du gouvernement national. A son avis, l'union des trois partis politiques anglais, facilitera la tâche de la conférence et permettra ainsi l'élaboration de la constitution indienne.

Pour les chômeurs allemands

A l'approche de l'hiver, et devant l'aggravation constante de la situation économique du pays, le président d'Empire, le gouvernement du Reich et les organisations de prévoyance sociale, adressent au peuple allemand, un appel en faveur des milliers de personnes qui, sans travail se trouvent dans la misère. Ils rappellent qu'il est du devoir de chacun de leur venir en aide.

L'appel invite les citoyens plus favorisés à verser l'obole qui contribuera à secourir ceux qui souffrent.

En Autriche

Un coup d'Etat fasciste avait été déclenché en Autriche.

D'après « l'Extrablatt », le mouvement heimwehren avait été concerté en Comité secret, le 4 septembre, avec la participation du prince Starhemberg. Ayant appris que les social-démocrates avaient écarté ce projet, M. Priemer déclencha l'action avec 24 heures d'avance.

Le journal souligne le nombre relativement important d'anciens officiers qui participèrent au mouvement, tels les généraux en retraite Puchmayr et Englisch dont on signale l'arrestation.

La famine sévit en Birmanie

Plusieurs districts souffrent cruellement de la famine. Les habitants meurent de faim et le bétail succombe, faute d'herbe.

Le gouvernement s'efforce de soulager ces misères.

Les dettes de guerre

Le département d'Etat a annoncé qu'un arrangement était conclu avec l'Allemagne, au sujet des « mixed claims ». L'Allemagne suspendra les paiements de 9 millions de dollars qu'elle doit aux Etats-Unis, sans conclure un accord spécial, étant donné que la France estime que les paiements allemands doivent être suspendus comme les autres, conformément au plan Hoover. Par contre, les Etats-Unis continueront leurs paiements à l'Allemagne. Ils y sont obligés parce qu'il s'agit de paiements d'ordre privé. L'arrangement sera en vigueur pendant un an, à partir du 1^{er} juin.

EN PEU DE MOTS...

— Le banquier Outric, à la suite du rapport adressé par les experts, sur son état de santé, a été mis en liberté provisoire.

— Dimanche dernier, 533.615 personnes ont visité l'Exposition coloniale. C'est le chiffre le plus élevé qui ait été relevé jusqu'à ce jour.

— Un avion à voile avait pris le vol à Hambourg, avec le pilote et un passager. Dans un virage, l'avion a capoté. Les deux passagers ont été tués.

— Au cours d'une course de taureaux, à Madrid, un jeune toréador, qui faisait ses débuts, a été tué, un picador et un banderillo ont été gravement blessés.

— Un cyclone, suivi d'inondation, a détruit presque entièrement la ville de Santa Rosalia. Plusieurs personnes ont péri.

— Le Président de la République vient de signer la grâce de Valère Nexez, douanier à Consoive, qui avait été condamné à la peine de mort par le jury du Nord pour avoir assassiné sa femme.

— A Cotignac, près de Brignoles, à la fête locale, avait lieu un concours de polka. Mme Augustine Tivolie, 52 ans, qui avait mérité le premier prix, tomba morte au moment où l'on proclamait le résultat du concours.

NOS ÉCHOS

Le maillot de bain au harem.

Bien que la saison soit presque terminée, les stocks de costumes de bains modernes ont trouvé un nouveau débouché. En effet, les princes et potentats d'Orient sont en train d'équiper leurs harems avec des maillots dernier genre.

Les neuf épouses d'un certain prince hindou recevront le même modèle de maillot qui mettra en valeur la beauté de leur ligne. Les dos décollés plus bas que la taille avec un strict minimum de culotte, ces costumes ont été spécialement dessinés pour les femmes du prince.

Un autre harem a commandé des costumes de bains sans épaulettes. Attachés sous les bras, ils sont maintenus par un collier de perles.

Ces dames qui adoptent si hardiment les modes discutées de nos plages se voient sans doute le visage à la ville. Chez elles, le décolleté est réservé à l'intimité. Il conserve ainsi tout son prix.

Encore une.

Un Ecossais, pris d'une rage de dents intolérable, va chez le dentiste et, avant de s'asseoir dans le fauteuil, s'enquiert des prix.

— Deux shillings pour arracher une dent avec cocaïnisation, dit l'homme de l'art.

— Et sans cocaïnisation ?
— Un shilling.

— Et la cocaïnisation seule ?
— Un shilling aussi.

— Alors, faites-moi une cocaïnisation.

Sourire du dentiste :
— Mais cela va vous coûter tout au plus pendant une heure. Ce qu'il faut, c'est vous arracher votre dent.

— Je sais bien, répond l'Ecossais. Mais, quand vous m'aurez cocaïnisé, je vous demanderai de me prêter votre levier l'espace de dix minutes...

A qui appartient le ciel ?

L'exploration récente de la stratosphère qu'on propose d'appeler la Picardie en l'honneur du professeur Picard — pose un grave point de droit international. Le Congrès de Washington, si tôt après les essais, combien modestes, des frères Wright, avait décidé, en 1901, que « toute portion d'air jusqu'au ciel, au-dessus du continent américain » appartenait, de droit, à l'Amérique. Cette jurisprudence faisait loi pour le droit de « vol ». Mais la stratosphère fait-elle partie du ciel, le seul connu jusqu'ici, où la pression atmosphérique obéit à des lois stables ? Et lorsqu'on traverse, ou traverse, cette stratosphère, libre de

REGARD AU DEHORS

UN LIVRE DE CLASSE

Dans la petite ville de la Forêt-Noire où je me trouve actuellement, la fille de mon hôtelière apprend le français, et je lui ai demandé de me montrer le manuel dont elle se servait. C'est un ouvrage qui paraît avoir remporté un assez grand succès auprès des membres du corps enseignant puisque, composé d'après les programmes allemands de 1901, il était en 1919 arrivé à sa treizième édition. C'est un livre de débutants et qui fait partie d'un cours général d'enseignement de la langue française, rédigé par le D^r Gustav Ploetz. Ce qui m'a intéressé dans ce petit livre composé de phrases détachées, tantôt allemandes et tantôt françaises, c'est l'importance énorme qui y est donnée aux questions militaires ; et aussi ce fait curieux que, bien qu'une nouvelle édition de l'ouvrage ait paru après la guerre, l'auteur n'a pas jugé nécessaire d'apporter à son texte des modifications. On y parle donc souvent de la guerre de 1870 et des défaites subies alors par les Français, mais aucune allusion n'est faite à certaine grande guerre qui, pourtant, s'est produite depuis. A part quelques légères modifications imposées par les événements, la treizième édition — écrit le D^r Ploetz en tête de son volume — la treizième édition est pareille aux précédentes. Des modifications imposées par les événements ? Je n'ai pu, pour ma part, en constater avec certitude que deux et auxquelles, sans doute, l'auteur a dû se résigner pour que son livre ne soit pas interdit dans les écoles du Reich ; il y avoue que l'Allemagne est une République et, à une autre page aussi, que la Saxe a une constitution républicaine. Mais, à part la constatation de ces faits, le D^r Ploetz tient à ce que nous sachions bien qu'en ce qui le concerne, il est demeuré tel qu'il était en 1901.

Dès la première page, avant que l'enfant n'ait appris à dire : « Bonjour, monsieur » et à connaître l'existence du pain et du vin, voici ce que nous lisons au deuxième paragraphe : « Notre Etat a une armée. Il a une flotte. Notre armée est brave. La flotte est brave aussi. L'amiral est le chef de la flotte. L'amiral a visité le port de Kiel. » Tournons la page, et nous trouvons : « Notre flotte a plusieurs vaisseaux neufs. Elle a plusieurs beaux vaisseaux. Notre flotte a visité plusieurs ports de l'Europe. Elle a visité les eaux de la Grèce. Elle a visité les lieux où la flotte de la Grèce a battu les Perses. Notre peuple aime sa flotte. » Et un peu plus loin : « Il y a à Versailles un beau château. La France a déclaré la guerre à l'Alle-

magne. Nos soldats ont battu les Français dans plusieurs batailles. Nos soldats sont braves. Les Français sont braves aussi. Nous avons gagné plusieurs batailles devant Paris. Nos soldats ont occupé les villages situés devant Paris. Ces pauvres villages ont beaucoup souffert pendant la guerre. » Il est aussi question d'une paix qui, après la victoire de Sedan, fut « favorable à notre pays ». Et une conversation s'engage en allemand entre Français et Germains, assez agréable du côté allemand. Naturellement, on parle de la guerre de 1870. « Vous aviez de meilleurs fusils, mais nous avions de meilleurs chefs ! », ce à quoi les interlocuteurs français ne contredisent pas, mais, peut-être parce que le sujet ne leur plaît pas, ils déclarent à brûle-pourpoint qu'ils possédaient autrefois une maison sur le bord de la Seine et qu'ils ont dû l'abandonner car elle n'était pas saine : « Nous y étions toujours malades. » C'est probablement, ripostent charitablement les Allemands, « parce que vous y aviez de la mauvaise eau » car, et l'on y revient ensuite en français, sans doute pour mieux se faire comprendre : « l'eau de la Seine est mauvaise, à Paris ». En français aussi, on revient sur les événements de 1870 : « N'entraînez-nous pas en France ? Qui gagna la bataille de Sedan ? Où signa-t-on la paix ? Aurions-nous été heureux si les ennemis avaient envahi la patrie ? »

Et puis voici que, d'avance, on se donne des excuses pour la préparation de la guerre « préventive » qui doit venir. « Je ne désire pas la guerre. Je ne désire que la paix. Personne en Allemagne ne souhaite la guerre, mais personne ne la craint. Les Allemands n'attaquent personne, mais ils ne craignent personne. Je n'envisage rien de ce qui appartient aux autres, mais je ne cède rien non plus à mes ennemis. Mon peuple (1) n'engage pas son pays dans la guerre, sans que la chose soit nécessaire. Ne pensons pas au danger, mais à l'accomplissement de notre devoir. » Cela en allemand ; et maintenant en français : « Désirons-nous la guerre ? Attaquons-nous nos voisins ? Un brave soldat redoute-t-il la mort ? A quoi pense-t-il ? » Et cette phrase enfin, où se dissimule la thèse de l'« encerclement » : « Peut-on vivre en paix si les autres désirent la guerre ? »

[De l'Opinion].

Charles CHASSÉ.

(1) Peut-être y avait-il : mon empereur, dans les éditions précédentes, car, telle quelle, la phrase est assez mal venue.

tout courant, qui peut en revendiquer la propriété ? Un Etat, ou un département, un comté, une ville ?

Chaste innocence !

Ce jeune homme était très, très timide. Mais, un jour, il prit son courage à deux mains et il apporta à celle qu'il aimait en silence un magnifique bouquet de fleurs. Et celle qu'il aimait en silence, pour le remercier, l'embrassa.

Alors, le jeune homme timide se leva, rouge comme un coquelicot, et se dirigea d'un pas rapide vers la porte.

— Quoi ! fit-elle, je vous ai déçu ?

— Oh ! non, au contraire ! balbutia-t-il. Je voudrais seulement aller vite chercher un autre bouquet...

Gentleman-auteur.

Un écrivain anglais, Gilbert Frankan, a conté lui-même qu'un jour, comme il confessa à Sir Hall Caine qu'il n'hési-

taut pas à discuter très franchement avec ses éditeurs des campagnes de publicité à entreprendre pour le succès de ses propres livres, Sir Hall Caine lui répondit :

« Moi, j'ai toujours été obligé de n'en parler qu'avec discrétion. Comme vous avez de la chance, M. Frankan, de vivre en un temps où un auteur n'a pas besoin d'être un gentleman. »

Du déjà vu.

A une répétition d'une de ses pièces : *La Cité Eternelle*, Hall Caine insistait auprès d'un de ses interprètes, le célèbre Berthold Tree, pour qu'il traitât par les cheveux miss Constance Collier, qui jouait le rôle de Roma et qu'il lui frappât la tête contre le sol.

— Ce serait très bien, dit Berthold Tree, mais on a déjà vu cela sur une scène très connue.

— Où cela ?
— Chez Guignol.

LE LISBON.

Chronique du Lot

Elections cantonales

Les élections pour le renouvellement triennal des Conseils Généraux et des Conseils d'arrondissement auront lieu le dimanche, 18 octobre prochain. Le scrutin de ballottage est fixé au dimanche 25 octobre.

Voici quels sont les mandats renouvelables.

Conseil Général
Arrondissement de Cahors
Canton de Castelnau : M. Louis Lacaze, avocat, maire de Saint-Paul-Labouffie. — Canton de Catus : M. Louis Solmia, notaire, maire des Junies. — Canton de Lauzès : M. Jardel, docteur. — Canton de Limogne : M. Roger Couderc, docteur, maire de Limogne. — Canton de Luzech : M. Jean Rougier, docteur conseiller municipal de Cahors. — Canton de Montcuq : M. Jean Peindaries, docteur, conseiller municipal de Cahors.

Arrondissement de Figeac
Canton de Bretenoux : M. Bastit, vétérinaire, maire de Saint-Céré. — Canton de Cajarc : M. Albert, docteur à Cajarc. — Canton de Lacapelle-Marival : M. Laparra, notaire, maire de Cardaillac. — Canton de Saint-Céré : M. de Monzie, avocat, député du Lot, président du Conseil Général, maire de Cahors. — Canton de Figeac-Est : Siège vacant par suite du décès de M. le docteur Pezet.

Arrondissement de Gourdon
Canton de Gourdon : M. Fontanille, docteur, sénateur du Lot. — Canton de Labastide-Murat : M. de Lapique, docteur. — Canton de Martel : M. Malvy, député du Lot, maire de Souillac. — Canton de Payrac : M. Constant, docteur, maire de Payrac. — Canton de Saint-Germain-du-Bel-Air : M. Cocula, receveur des finances, maire de Saint-Germain.

Conseil d'arrondissement
Arrondissement de Cahors
Canton de Cahors-Nord : M. Bessières, ancien négociant, ancien adjoint au maire de Cahors. — Canton de Cahors-Sud : M. Carlin, ingénieur des Ponts et Chaussées en retraite. — Canton de Cazals : M. Filhol, propriétaire, maire de Cassagnes. — Canton de Lalbenque : M. Coudesses, propriétaire, maire de Lalbenque. — Canton de Puy-l'Évêque : M. Capmes, propriétaire, maire de Lagardelle. — Canton de Saint-Géry : M. Couderc, propriétaire aux Massarès.

Arrondissement de Figeac
Canton de Figeac-Est : M. Bouyssou, propriétaire à Bagnac et Pissourailles, propriétaire à Lentillac-Saint-Blaise. — Canton de Figeac-Ouest : M. Lacabane, maire de Fons. — Canton de Latronquière : M. Tauran, pharmacien à Latronquière. — Canton de Livernon : M. Amouroux, avocat à Assier.

Arrondissement de Gourdon
Canton de Gramat : M. Mazet, maire de Gramat. — Canton de Salviac : M. Delmas, directeur d'École à Déga-gnac. — Canton de Souillac : M. Gouygou, maire de Saint-Sozy. — Canton de Vayrac : M. Laquière, maire de Vayrac.

Trente années de mairie
M. Adolphe Gratacap, ingénieur électrique, maire de Montredon, fête le trentenaire de ses fonctions de maire. Il avait offert un déjeuner qui réunissait les maires du canton-est de Figeac, le Conseil municipal de la commune, MM. Loubet, sénateur ; de Monzie, député ; Bouyssou et Pissouraille, conseillers d'arrondissement.

Un délicieux menu fut servi.

Au châteauneuf, M. André Viguier, prononça un discours et offrit à M. Gratacap une écharpe d'honneur au nom du Conseil municipal.

M. de Monzie rappela la carrière de M. Gratacap, précurseur de l'électrification des campagnes. Enfin, M. Gratacap, prenant la parole à son tour, profondément touché des sympathies qu'on lui manifestait, remercia et, en quelques mots émus, retraça la longue carrière municipale des Gratacap, qui, depuis près de cent ans, se transmettent les pouvoirs et charges de la mairie de Montredon.

Il donna rendez-vous, en 1935, à ses invités pour célébrer le centenaire municipal des Gratacap.

Nous adressons à M. Gratacap qui compte de nombreuses sympathies à Cahors, nos vives félicitations.

LE ROBINSON
Les Samedis, Dimanches fêtes et veilles de fêtes
GRAND BAL
Repas sur commande, NOCES ET BANQUETS
Tous les JEUDIS SOIRÉE

LE MILLION A ÉTÉ GAGNÉ

ÉLECTION DU 20 SEPTEMBRE A LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DU LOT

MM. Raymond Calmels, Emile Couderc, Alfred Cammas et Jean Brunet adressent aux électeurs l'appel suivant :

Le Conseil d'Etat, à la requête de nos adversaires d'ailleurs, vient d'annuler pour les arrondissements de Cahors et de Gourdon les élections aux Chambres d'Agriculture du 20 février 1927, basant sa décision sur ce que dans les communes de Fontanes, de Roc-Amadour et du Vigan l'affichage de l'arrêté du Préfet convoquant les électeurs n'avait point eu lieu quinze jours pleins avant la dite élection. Nous ne dirons rien sur cette décision tardive qui vient redonner de l'actualité à une campagne presque oubliée et qui se termina par notre élection à une très grosse majorité.

Mais, conjoins et solidaires, fiers de notre travail, fiers de n'avoir pas démerité, nous venons vous demander de confirmer le mandat que nous avons fait l'honneur de nous confier.

La Chambre d'Agriculture du Lot a fait rapidement œuvre utile, ce qui permet de dire que sa création a été d'une importance immense et insoupçonnée. Nous avons soutenu l'action de l'Assemblée des Présidents des Chambres d'Agriculture de France, porte-parole du monde agricole, lors des crises graves que nous avons subies ces dernières années.

Nous avons obtenu, en particulier :
1. La libre exportation de notre bétail dont l'effondrement des cours était un désastre pour nos éleveurs ;
2. L'application de mesures urgentes pour remédier à la mévente du blé qui risquait de ruiner l'agriculture ;
3. La promesse formelle d'une révision de la loi des Assurances Sociales du 5 avril 1928, pour la rendre plus conforme aux besoins et aux possibilités du monde agricole.

Notre organisme fédéral est maintenant consulté par le Gouvernement pour la solution des questions importantes et ses avis sont écoutés.

Nous avons soutenu l'action des grandes associations agricoles, la Confédération des producteurs de viande, qui poursuivent dans tous les milieux la défense de nos intérêts.

Dans le cadre local, nous avons favorisé l'enseignement agricole par la création d'une Ecole d'Agriculture d'hiver à Cahors, nous avons encouragé notre caudon à l'installation d'une école d'artisanat rural à Souillac, destinée à former nos charbons, nos forgerons, nos mécaniciens et à lutter ainsi contre la désertion des campagnes.

Nous demandons :

- 1° La réduction des droits de mutations sur les biens fonciers ruraux ;
- 2° La répartition plus équitable des charges communales et départementales qui pèsent sur la propriété ;
- 3° Une dotation plus étendue du budget de l'agriculture afin de subventionner plus largement la construction de nos chemins ruraux, les aductions d'eau, des œuvres de crédit et de mutualité agricoles, l'électrification des campagnes et toutes les améliorations rurales ;
- 4° L'allègement des frais de transport de nos produits et des engrais ;
- 5° La diminution des tarifs douaniers sur les objets qui nous sont nécessaires et la libre exportation des produits agricoles ;
- 6° Le développement de l'enseignement agricole par des bourses nombreuses aux élèves des écoles d'Agriculture ;
- 7° L'autorisation de planter du tabac à fumer dans les communes qui plantent du tabac à priser ;
- 8° La protection plus efficace des produits de notre sol, contre l'importation exagérée des produits étrangers, tout particulièrement pour nos fruits, notre raisin, nos vins.

Nous sommes respectueux de la propriété individuelle, honnêtement acquise, qui est sacrée, lorsqu'elle est le fruit de labeur, d'ordre et d'économie. Notre représentation professionnelle est nécessaire pour que ne soient pas méconnus nos intérêts les plus essentiels.

Nous nous connaissons pour nous avoir vus à l'œuvre. Pleinement indépendants, nous ne voulons pas que la Chambre d'Agriculture poursuive des buts politiques, elle est et elle doit rester professionnelle.

Agriculteurs, vous ne devez pas vous désintéresser de notre action ; manifestez par vos suffrages que vous tenez à la soutenir.

Faites votre devoir en déposant dans l'urne, le dimanche 20 septembre, la liste d'Union toute entière. Il faut que cette élection soit une manifestation importante.

Raymond CALMELS, Emile COUDERC, Alfred CAMMAS, Jean BRUNET.

Les signataires de cet appel n'ont pas besoin d'être recommandés aux électeurs. Ils se présentent à eux avec une œuvre déjà réalisée qui donne toute sa valeur à leurs nouveaux engagements. Quant à leur programme il est l'expression des justes revendications de nos agriculteurs.

Notre rôle se bornera donc à insister vigoureusement auprès des électeurs pour qu'ils aillent voter ! Qu'ils se gardent de penser qu'il est inutile de se déranger ! Ce faisant, ils donneraient la pénible impression qu'ils se désintéressent eux-mêmes de leur propre cause.

Médaille militaire

La médaille militaire a été remise par le capitaine Roumillac, au gendarme Delmas, de la brigade de Luzech.

Pour les Sinistrés

M. Louis Garrigou, sénateur, reçoit de M. le Président du Conseil, Ministre de l'Intérieur, la lettre suivante :

« Monsieur le Sénateur, et cher Collègue,

« Vous avez bien voulu appeler mon attention sur les victimes des récents orages survenus dans votre département et solliciter des secours en leur faveur.

« J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'une somme de 150.000 fr., destinée à être répartie entre ces sinistrés, sera mise à la disposition du Préfet du Lot dès que le décret autorisant les paiements sur Exercice clos aura paru au Journal Officiel.

« Veuillez agréer... »

« Pierre LAVAL »

Exonération de frais

Les communes de Lalbenque, Bretenoux, Limogne, St-Germain-du-Bel-Air, Leyme, Mercuès, Cressensac, Castelfranc, Livernon, Frayssinet, St-Géry, sont exonérées à compter du 1^{er} octobre 1931, des frais qu'elles supportent pour la distribution des télégrammes, messages téléphonés et avis d'appel téléphoniques.

Nos compatriotes à Paris

Nous apprenons avec plaisir le mariage de notre jeune compatriote M. Marcel Fourlant, ancien typographe à l'imprimerie du « Journal du Lot », fils de l'excellent marchand de logis chef de gendarmerie en retraite à Cahors, avec Mlle Thérèse France van Reyssel. Nous adressons aux jeunes époux nos meilleurs vœux de bonheur.

PALAIS des FÊTES

JEUDI 17
SAMEDI 19, en soirée
DIMANCHE 20, matinée et soirée

Un grand documentaire sonore, parlant et chantant,

AU PAYS DES BASQUES

De Mauléon à Bilbao, la voiture sonore Jaumond a promené un œil exercé et une oreille fidèle que l'écran multiplie pour le plaisir des spectateurs. Elle a surpris les Basques avec leurs chants, leurs danses et leurs jeux dans l'atmosphère idéale qui attire les hivernants du monde entier.

AMOURS VIENNOISES

Un film parlant et chantant interprété par Jean Maréze (la nouvelle vedette du cinéma français qui vient de trouver la mort dans un accident d'automobile), Line Clevers, Roland Toutain, Michel Duran et Maurice de Canonge. Film très amusant, traité un peu à la manière d'une opérette. De belles scènes à Vienne avec ses paysages et ses vues documentaires.

C'est l'hiver, dessin animé sonore.

Chronique des Théâtres

PERCHICOT A CAHORS

C'est demain Vendredi, au Palais des Fêtes, que PERCHICOT, dans un programme des mieux réussis, nous présentera son nouveau répertoire ultra-comique.

Avec ça : jongleurs, cascadeurs, danseurs, cyclistes, clowns hilarants, chanteuses, équilibristes, etc., etc., voilà avec quoi le célèbre PERCHICOT vous fera passer une soirée inoubliable capable de contenter les plus difficiles comme toujours.

Retenez vos places à l'avance.

LE MILLION A ÉTÉ GAGNÉ A PARIS

Voyageurs, Touristes Compatriotes descendez à l'hôtel MALHER

5, rue Malher, 5 (rue de Rivoli)
Métro : Saint-Paul
PARIS (2^e)
TOUT LE DERNIER CONFORT SALLES DE BAINS RECOMMANDÉ AUX FAMILLES CHAMBRES A UN LIT de 18 à 24 francs par jour FLOIRAC Téléphone ARCHIVES 60-92 (Originaire du Lot) Propriétaire

Hôtel recommandé par le Journal du Lot

Découvertes archéologiques par M. Armand Viré

Au cours des fouilles faites à Moissac, sur l'emplacement du grand cloître de l'abbaye, par M. Armand Viré, directeur honoraire au Muséum, de nombreuses canalisations souterraines très anciennes viennent d'être mises à jour.

Certaines de ces canalisations sont de vastes aqueducs qui amenaient les eaux des sources du coteau dans l'enceinte du monastère et de la ville.

Une de ces canalisations est des plus curieuses ; elle est constituée par des feuilles de plomb enroulées.

On a découvert aussi une petite colonne de marbre d'origine romaine.

CAHORS FETE FRANCO-BELGE

Nos concitoyens ont fait à nos bons amis belges une réception amicale et chaleureuse dont ceux-ci emporteront le meilleur et le plus cordial souvenir.

La Fanfare de Frammeries, entièrement composée d'ouvriers mineurs du Borinage, est arrivée à Cahors mercredi matin à 6 heures, venant directement de Mons, accompagnée de son président M. Louis Piéard, député au Parlement belge et dirigée par son chef M. Alfred Maky, compositeur de grand talent, grand prix de Rome, une des personnalités musicales les plus éminentes de Belgique.

Les musiciens mineurs ont été reçus et installés dans les locaux du lycée Gambetta aimablement mis à la disposition par l'autorité universitaire.

Après un moment de repos bien gagné, la célèbre fanfare a fait en ville une promenade en musique. Suivant la rue Fernand Cayviote, Emile Zola, ils se sont rendus à la Barbacane où ils admirèrent la splendide panorama. Puis par le faubourg Labarre, ils redescendirent en ville, toujours jouant. Par la rue Foch, la place du Marché, la rue Nationale, le quai Vaxis, ils revinrent sur le Boulevard. Devant le monument Gambetta, ils firent à rendre un hommage au grand tribun républicain et exécutèrent une splendide *Marseillaise*. Durant tout le parcours, la route accourant leur fit le plus amical accueil et devant le monument Gambetta, ils furent acclamés.

Il était midi quand ils arrivèrent devant l'Hôtel de Ville, où les attendaient M. de Monzie et la municipalité ainsi que leur président M. Louis Piéard. A ce moment, heure de sortie des ateliers et des bureaux, l'auditoire était immense d'où se dégageait une atmosphère de cordiale et sympathie pour cette phalange d'ouvriers mineurs, portant le petit chapeau si caractéristique, la cote bleue et le foulard rouge au cou. Simples amateurs qui jouent en artistes consommés. Devant cette foule amicale la Fanfare de Frammeries voulut témoigner sa gratitude et donna une seconde audition de la *Marseillaise* qu'on applaudit longuement.

Puis, pour fixer le souvenir de leur passage, M. Montaricourt, le photographe bien connu de notre ville les prit en groupe.

Nolons que sur le parvis de l'Hôtel de Ville, auprès de M. de Monzie, se trouvaient M. Vandervelde, le célèbre député socialiste belge, lié d'amitié avec le maire de Cahors auquel il avait rendu visite, accompagné de Mme Vandervelde à qui M. de Monzie offrit une belle gerbe de fleurs.

Dès ce premier et rapide contact, une franche et cordiale sympathie s'établit entre les mineurs-musiciens et la population de Cahors. Elle allait s'affirmer avec plus de force au concert du soir qui rassembla sur les Allées une foule considérable.

Dans l'après-midi, les membres de la Fanfare de Frammeries, guidés par M. Eugène Grangé, se rendirent en autocar à Cabrerets et à Saint-Cirq-Lapopie. Ils éprouvèrent un vif sentiment d'admiration à la vue de ces paysages si différents des vastes plaines du Borinage.

Les morceaux joués en défilant sur la voie publique avaient fait pressentir la valeur artistique de la Fanfare de Frammeries. Elle s'est splendidement affirmée au concert du soir par la magistrale exécution du programme suivant :

Marche triomphale, de Wagner. — Andante de la première symphonie, de Beethoven. — Caprice en forme de valse lente, d'Alfred Mahy. — Fantaisie Espagnole de F. A. Covert. — Corège héroïque, d'Alfred Mahy. — Ballet d'Isoline, de M. Messager. — 1812. Ouverture solennelle, de Tchaikowski.

Il ne nous est pas possible, on le comprendra, de donner un compte-rendu détaillé d'une telle séance musicale. Disons seulement qu'elle fut parfaitement belle. On a beau savoir le goût des populations du Nord et en particulier de nos bons amis belges pour la grande, la vraie musique, on reste quand même étonné qu'une phalange d'amateurs — car ils sont de simples amateurs — puisse arriver à de tels résultats, rendre avec une telle puissance de son, une telle homogénéité et une si profonde intelligence des œuvres aussi difficiles. L'honneur en revient pour une bonne part, il est vrai, au chef éminent qui la dirige, à M. Alfred Mahy, qui est lui-même un musicien de plus haut talent. Mais s'il n'avait pas sous sa baguette des hommes aptes à profiter de ses leçons, il ne pourrait quel qu'il soit son mérite donner des interprétations aussi remarquables !

Le succès des musiciens-mineurs fut considérable. Un public de plusieurs milliers de personnes, profondément attentif et vivement ému leur témoigna son admiration par de nombreuses et chaleureuses acclamations.

Entre deux morceaux, M. Louis Piéard, fit sur « la musique et sur le peuple » une charmante, délicate et émouvante causerie à laquelle M. de Monzie répondit avec son éloquence coutumière.

Nous espérons que nos bons amis belges emporteront de leur trop court séjour à Cahors un souvenir aussi excellent que celui qu'ils y laisseront.

FOIRE-EXPOSITION DE CAHORS

Palmarès du Concours Agricole

Taureaux. Races limousine, garonnaise et Quercy. — 1^{er} prix, 350 fr., M. Baurille Jean à Lalbenque, avec P. C. — 2. 300 fr., M. Bouffies à Cézac, avec P. C. — 3. 250 fr., M. Thomas Ferdinand à Uzech, avec P. C. — 4. 200 fr., M. Vignals à Cézac, avec P. C. — P. S., 80 fr., Mme de Gaudusson à Langles, Cne de Caillac.

Taureaux. Races laitières. — P. S. 80 fr., M. Bourdaries à Engliandières par Cahors.

Vaches. Races limousine, garonnaise et Quercy. — 1^{er} prix, 125 fr., M. Vayssat à Caillac. — P. S., 60 fr., Mme de Gaudusson à Langles, Cne de Caillac.

Vaches. Races salers. — 1^{er} prix, 150 fr., M. Cosse François à Caillac. — 2. 100 fr., M. Besse à Labéraudie, Cne de Pradines. — 2^e ex-æquo, 100 fr., M. Martinot à Labéraudie par Cahors. — P. S., 70 fr., M. Blaty à Artis par Cahors — P. S., 60 fr., M. Escarrier à Flaynac, cne de Pradines.

Vaches laitières. — 1^{er} prix, 100 fr., M. Maury Vincent à Labéraudie, cne de Pradines. — 2. 90 fr., M. Brel à Raux par Labastide-Marnhac. — 3. 80 fr., Hôpital de Cahors — 3 ex-æquo, 80 fr., Baudel à Espère. — P. S., 60 fr., Mme Malbec à St-Georges, Cahors. — P. S., 50 fr., M. Rives au Château de Cieucac. — P. S., 40 fr., M. Magot à Cabessus, Cahors. — P. S., 30 fr., M. Faurie Paul à Terre Rouge par Cahors.

Vaches laitières. Négociant. — Prime de 150 fr. et Médaille de Vermeil à M. Couderc, à Cahors.

Deuxième classe. Espèce porcine. — 1^{er} section, Verrats. Toutes races. 3^e prix, 70 fr., M. Brigidou à Lalbenque. — 4. 60 fr., M. Bourdaries à Engliandières. — 2^e section, Truies pleines et suitées. Toutes races. — 1. 85 fr., M. Bourdaries à Engliandières. — 3. 70 fr., M. Malraic Camille à Arcambal.

3^e classe. Espèce ovine. 1^{er} section. Bêliers isolés (Antennais). — 1^{er} prix, 80 fr., M. de Monzie, à Vialoles, cne de Lauzès. — 2. 60 fr., M. Miquel Arthur à Cremps. — 3. 50 fr., M. Fourès Alis à Trégox-Crégox. — 4. 40 fr., M. Brel à Raux par Labastide-Marnhac.

Bêliers adultes. — 1^{er} prix, 100 fr., M. Brel à Raux par Labastide-Marnhac. — 2. 80 fr., M. Fourès Alis à Trégox-Crégox. — 3. 70 fr., M. Pons Antoine à Lacourne, Labastide-Marnhac. — 4. 60 fr., M. Rives à Cieucac.

Bêliers Karaculs. — Prime de 70 fr., à M. de Monzie, à Vialoles, par Lauzès.

Brebis antenaises. — 1^{er} prix, 80 fr., à M. Brel à Raux. — 2. 60 fr., à M. Rives à Cieucac.

Karaculs. — Prime de 50 fr., à M. de Monzie à Vialoles par Lauzès.

4^e classe. Animaux de basse-cour. — 1^{er} section coqs et poules. — 15 fr., à M. Mazières à Labastide-Marnhac. — 10 fr., à M. Laroche à Sérignan. — 8 fr., à M. Malraic Camille à Arcambal. — 8 fr., à M. Teysseire à Cahors. — 8 fr., à M. Marcihac à St-Cirice près Cahors.

Canards. — 15 fr., à M. Soupa Métyaver chez M. Gisbert à Labéraudie. — 10 fr., Hôpital de Cahors. — 8 fr., à M. Lacaze à Arcambal.

Dindons. — 15 fr., Hôpital de Cahors. — 10 fr., à M. Arbouys à Cabessus-Cahors.

Pigeons. — 60 fr. Prix d'ensemble à M. Rescouiss à Cahors. — 10 fr., Hôpital de Cahors.

Oies. — 20 fr., à M. Mazières à Raux par Labastide-Marnhac.

Lapins. — 15 fr., M. Crassat Albert à Albas. — 15 fr., à M. Bru à Labastide-Marnhac. — 10 fr., à M. Cantagrel, rue des Jardinières à Cahors. — 10 fr., Mme Delsol aux Cayssières, Cahors. — 8 fr., à M. Marcihac à St-Cirice près Cahors. — 8 fr., Hôpital de Cahors. — 8 fr., à M. Teysseire à Cahors.

Produits agricoles. Raisin de table et de cuve. — 50 fr., à M. Paraire Fernand à Boisse par Castelnau. — 50 fr., à M. Rouges Alfred à Montlauzun. — 50 fr., à M. Gisbert à Flaugnac. — 40 fr., à M. Izoulet à St-Laurent-Lolmie. — 40 fr., à M. Gausserès Germain à Flaugnac. — 30 fr., à M. Gayral à Montlauzun. — 30 fr., à M. Lapèze à Montlauzun. — 30 fr., à M. Montagnac à Montlauzun. — 30 fr., à M. Amouroux Théodore à St-Daunès. — 30 fr., à M. Delsol Noël à Montlauzun. — 30 fr., à M. Calvet Germain à Flaugnac. — 30 fr., à M. Restes, à Flaugnac. — 25 fr., à M. Lagarde à St-Laurent-Lolmie. — 25 fr., à M. Méric Antonin à Castelnau. — 25 fr., à M. Mercadié à Castelnau. — 25 fr., à M. Pinède à St-Cyprien. — 25 fr., à M. Aldhui à St-Cyprien. — 25 fr., à M. Espéret à Flaugnac. — 20 fr., à M. Desseux à Montlauzun. — 20 fr., à M. Couffignas à St-Laurent-Lolmie. — 20 fr., à M. Billières, à St-Laurent-Lolmie. — 20 fr., à M. Lomède à St-Laurent-Lolmie. — 20 fr., à M. Desprats à Flaugnac. — 20 fr., à M. Siréjols à Flaugnac. — 20 fr., à M. Testut Marcel à Castelnau.

Expéditeurs. — Médaille d'argent à M. Belvéze à Cahors.

Pruneaux. — Médaille d'argent à M. Montagnac Clément à Montlauzun. — Médaille de bronze à M. Cayral Hippolyte à Montlauzun.

Fruits de saison. Poires, Pommes, Pêches, Figue, Noisettes, etc. — Médaille de Vermeil à M. Tardieu Camille à Cahors. — Médaille de bronze à M. Amouroux à St-Daunès. — Médaille de bronze à M. Séval, retraité des Tabacs à Cahors.

Produits de grande culture. Produits Maraichers. — Médaille de Vermeil. Ecole Nationale d'Agriculture et de Laiterie, à Aurillac. — Médaille de vermeil. Association agricole du Sud-Ouest à Montauban. — Médaille de vermeil. Coopérative de Laiterie de St-Sozy. — Médaille de vermeil. Syndicat des producteurs de Lait à Cahors. — Médaille d'argent. Eau et Forêts à Cahors. — Médaille d'argent. Syndicat des Truicouillers à Cahors. — 200 fr., et médaille de vermeil. Coopérative des Maraichers à Cahors. — 80 fr. et médaille d'argent. M. Revel Laurent à Isseps par Assier. — 60 fr., et médaille de vermeil à M. Laval Léopold à Loupchat-Martel. — 60 fr. et médaille de vermeil à M. Faurie aux Higes par Cabrerets. — 50 fr., et médaille de bronze à M. Lescure à Cahors. — 200 fr., et médaille de vermeil à M. Iches Jean, horticulteur à Cahors. — 200 fr., et médaille de vermeil à M. Tardieu, horticulteur à Cahors.

Métiers familiaux. — Prime de 150 fr., Atelier des veuves de guerre. — 50 fr., et médaille d'argent à M. Lacarrière Denis à Lunan. — 50 fr., à M. Rémy Ste-Marie à Cahors. — 50 fr., à

F Lasfargues Gabriel à Frayssinet-le-Gélat.

Prix d'honneur. Espèce bovine. — Plaque artistique offerte par la Chambre syndicale des négociants en bestiaux à M. Baurille Jean à Lalbenque. — à M. Bouffies à Cézac. — à M. Thomas à Uzech.

Espèce ovine. — Médaille d'argent à M. Brel à Raux. — Médaille d'argent à M. de Monzie à Vialoles par Lauzès.

Animaux de basse-cour. — Médaille d'argent à M. Rescouiss à Cahors.

Produits agricoles. — Médaille d'argent à M. Paraire à Castelnau. — médaille d'argent à M. Rouges à Montlauzun. — médaille d'argent à M. Gisbert à Flaugnac.

Vins rouges (vieux). — 1^{er} prix à M. Conte à Lamagdeleine, médaille de vermeil. — 2. M. Couderc à Lamagdeleine, médaille d'argent. — 3. M. Cubaynes à Vayros par Cahors, médaille d'argent.

Vins rouges 1930. — M. Pezet à Caillac médaille de vermeil. — M. Conte à Lamagdeleine, médaille d'argent.

Vins roses. — M. Conte à Lamagdeleine. Diplôme de médaille d'argent.

Vins blancs 1930. — M. Conte à Lamagdeleine. Diplôme de médaille de vermeil.

Grand concours de boules
Le grand concours de Boules organisé par La Boule Cadurcienne, à l'occasion des fêtes agricoles, industrielles et commerciales, a obtenu un succès dépassant toutes les espérances. 52 joueurs de Figeac, Capdenac et Cahors, répartis en 13 quadrettes se sont affrontés dans des parties mouvementées et qui, le matin, avaient attiré un public sympathique qui manifesta par de chaleureux applaudissements les coups heureux des « as » de la Boule.

Voici les résultats : Championnat. 1^{re} partie : Vernet, Figeac bat Vinel, Capdenac par 13 à 10. Fabianielli, Cahors bat Gilet, Capdenac par 13 à 9. Niel, Cahors bat Boyer, Figeac par 13 à 5. Asfaux, Figeac bat Mathieu, Capdenac par 13 à 12. Sénac, Cahors bat Hénault, Figeac par 13 à 7. Béal, Capdenac bat Sarda, Capdenac par 13 à 10. Salvage Figeac gagne d'office.

2^{me} partie : Salvage, Figeac bat Vernet, Figeac par 13 à 3. Béal, Capdenac bat Fabianielli, Cahors par 13 à 7. Asfaux, Figeac bat Sénac, Cahors par 13 à 5. Niel, Cahors gagne d'office.

3^{me} partie : Asfaux, Figeac bat Salvage, Figeac par 13 à 2. Béal, Capdenac bat Niel, Cahors par 13 à 5.

4^e partie : Asfaux, Figeac bat Béal, Capdenac par 15 à 8.

Concours de consolation : La finale est gagnée par Capdenac sur Figeac.

La dernière partie du Championnat avec prix de 150 fr. se déroula dans l'enceinte de l'Exposition. De nombreux amateurs suivirent d'un œil attentif les diverses phases du jeu qui mettait en présence les as de Figeac et de Capdenac. Après une belle défense, ces derniers succombèrent et la quadrette Asfaux de Figeac reçut le prix du Championnat.

Nous ne saurions terminer ce succinct compte-rendu sans signaler la belle tenue des joueurs, leur franche camaraderie et leur bonne humeur.

Une mention toute spéciale à la quadrette Salvage, les pupilles de Figeac qui gagnèrent 2 parties et seront plus tard des champions redoutables.

Ils s'amusaient !
Une douzaine de gamins de 11 à 13 ans voulaient s'amuser, lundi soir. Ils prirent des pierres et lancèrent contre les fenêtres de la salle des répétitions de l'Avénir Cadurcien, rue Clémentine. Leur adresse au tir fut parfaite : les fenêtres furent touchées, mais les carreaux aussi. La plupart furent brisés !

La police informée rechercha les bons tireurs, et elle les trouva. Après une semaine de recherche, bien que paternelle, qu'ils reçurent de M. Solinac, les jeunes tireurs acceptèrent de payer les frais de carreaux et de verser une somme au Bureau de bienfaisance.

à la carabine qui fonctionnera toute la journée. Nombreux prix; 23 h. Distribution des prix du Concours de tir; 24 h. Farandole d'adieu.

A BAGNAC.
Course cycliste. — Dimanche à eu lieu à Bagnac une grande course cycliste. L'itinéraire était le suivant: Bagnac, St-Jean, Figeac, Bagnac (30 kilomètres); 7 tours, total: 210 kilomètres. Il y a eu 20 partants.

Le premier prix est gagné par Fichot, à qui, à son arrivée, une jeune fille offre une belle gerbe de fleurs.

Viennent ensuite: 2^e prix, Maucclair; 3^e prix, Moineau; 4^e prix, François Henri; 5^e prix, Chabat; 6^e prix, Lagarrigue; 7^e prix, Blanc; 8^e prix, Dessous; 9^e prix, Laval; 10^e prix, Boucaud.

Les primes sont attribuées de la façon suivante: 1^{er} à Moineau, 2^e à Laval, 3^e à Fichot, 4^e à Maucclair.

Obsèques
Nous avons appris avec un vif regret la mort de M. Labro, percepteur en retraite, décédé subitement, à l'âge de 71 ans. Rien ne faisait prévoir cette mort aussi brutale. M. Labro jouissant d'une bonne santé. Cette mort a vivement ému les nombreux amis qu'il comptait à Cahors.

M. Labro avait été pendant plusieurs années percepteur dans notre ville où il avait pris sa retraite, en 1922.

C'était une figure sympathique, très estimée. Ses obsèques ont été célébrées, jeudi matin, au milieu d'une foule considérable. Nous adressons à Mme Labro, à M. Labro, à la famille nos bien sincères condoléances.

Grave accident
Un accident, qui aurait pu avoir de très graves conséquences, s'est produit dimanche, sur la route de Montcuq. Le charretier André Baudel, qui portait un chargement d'immondices provenant du nettoyage des rues, a croisé M. François Noël qui, avec sa charrette attelée de son bœuf, se rendait aux champs. Les deux véhicules se sont heurtés si violemment que M. Noël, soulevé de son siège, a été projeté sur le caniveau de la rue la tête la première et une roue lui a passé sur le corps. On l'a relevé le visage ensanglanté et avec de nombreuses contusions. Le docteur Boutary, appelé d'urgence, a donné ses soins au blessé. Il a pratiqué quelques points de suture et son diagnostic fait espérer une prompte guérison.

Accident
M. Caminade, de Sérignac s'est coupé accidentellement la première phalange de l'index droit. Après avoir reçu les soins de M. le docteur Alayrac, il a été conduit à l'hôpital de Cahors.

Cambrilage
Le Parquet a été prévenu qu'un cambrilage a été commis lundi dans l'épicerie Gauthié, à Cambes. L'épicerie a été dévalisée. Dans la même nuit, une personne s'est présentée au presbytère pour demander asile. Elle déclara s'appeler Delvieu, être originaire de Castelnaud-Montatier et s'être évadée de l'asile de Leyme.

Est-ce l'auteur du cambrilage? La gendarmerie enquête.

Coup de hachette
Le jeune Laurent r'aysse, âgé de 15 ans, demeurant à Crayssac, était occupé à fendre du bois avec une hachette, lorsque, par suite d'un faux mouvement, il se donna un coup de hachette au genou. La blessure n'est pas grave.

AVENIR CADURCIEN
A l'occasion de la fête patronale de Labéraudie, près Cahors, qui aura lieu le dimanche 20 septembre prochain, l'Avenir Cadurcien se fera entendre dans cette localité, de 17 h. à 18 h.

Voici le programme:
Villars, pas redoublé (Allier); Gavotte Fleurie (Avon); La fille de Madame Angot (Lecoq); Les Echos du Quercy (Kelsen); Gouraud, défilé avec tambours et clairons (Soli).

Pour permettre à la population cadurcienne d'y assister, nous croyons savoir qu'un service d'autobus sera assuré.

Probité
M. Bru, propriétaire du restaurant du faubourg St-Georges, employé dans la maison Delgué, a trouvé une certaine somme en billets de banque, qu'il tient à la disposition de la personne qui l'a perdue.

Accident
M. Caminade, de Sérignac s'est coupé accidentellement la première phalange de l'index droit. Après avoir reçu les soins de M. le docteur Alayrac, il a été conduit à l'hôpital de Cahors.

Cambrilage
Le Parquet a été prévenu qu'un cambrilage a été commis lundi dans l'épicerie Gauthié, à Cambes. L'épicerie a été dévalisée. Dans la même nuit, une personne s'est présentée au presbytère pour demander asile. Elle déclara s'appeler Delvieu, être originaire de Castelnaud-Montatier et s'être évadée de l'asile de Leyme.

Est-ce l'auteur du cambrilage? La gendarmerie enquête.

Coup de hachette
Le jeune Laurent r'aysse, âgé de 15 ans, demeurant à Crayssac, était occupé à fendre du bois avec une hachette, lorsque, par suite d'un faux mouvement, il se donna un coup de hachette au genou. La blessure n'est pas grave.

AVENIR CADURCIEN
A l'occasion de la fête patronale de Labéraudie, près Cahors, qui aura lieu le dimanche 20 septembre prochain, l'Avenir Cadurcien se fera entendre dans cette localité, de 17 h. à 18 h.

Voici le programme:
Villars, pas redoublé (Allier); Gavotte Fleurie (Avon); La fille de Madame Angot (Lecoq); Les Echos du Quercy (Kelsen); Gouraud, défilé avec tambours et clairons (Soli).

Pour permettre à la population cadurcienne d'y assister, nous croyons savoir qu'un service d'autobus sera assuré.

Probité
M. Bru, propriétaire du restaurant du faubourg St-Georges, employé dans la maison Delgué, a trouvé une certaine somme en billets de banque, qu'il tient à la disposition de la personne qui l'a perdue.

Accident
M. Caminade, de Sérignac s'est coupé accidentellement la première phalange de l'index droit. Après avoir reçu les soins de M. le docteur Alayrac, il a été conduit à l'hôpital de Cahors.

Cambrilage
Le Parquet a été prévenu qu'un cambrilage a été commis lundi dans l'épicerie Gauthié, à Cambes. L'épicerie a été dévalisée. Dans la même nuit, une personne s'est présentée au presbytère pour demander asile. Elle déclara s'appeler Delvieu, être originaire de Castelnaud-Montatier et s'être évadée de l'asile de Leyme.

Est-ce l'auteur du cambrilage? La gendarmerie enquête.

Coup de hachette
Le jeune Laurent r'aysse, âgé de 15 ans, demeurant à Crayssac, était occupé à fendre du bois avec une hachette, lorsque, par suite d'un faux mouvement, il se donna un coup de hachette au genou. La blessure n'est pas grave.

AVENIR CADURCIEN
A l'occasion de la fête patronale de Labéraudie, près Cahors, qui aura lieu le dimanche 20 septembre prochain, l'Avenir Cadurcien se fera entendre dans cette localité, de 17 h. à 18 h.

Voici le programme:
Villars, pas redoublé (Allier); Gavotte Fleurie (Avon); La fille de Madame Angot (Lecoq); Les Echos du Quercy (Kelsen); Gouraud, défilé avec tambours et clairons (Soli).

Pour permettre à la population cadurcienne d'y assister, nous croyons savoir qu'un service d'autobus sera assuré.

Probité
M. Bru, propriétaire du restaurant du faubourg St-Georges, employé dans la maison Delgué, a trouvé une certaine somme en billets de banque, qu'il tient à la disposition de la personne qui l'a perdue.

Accident
M. Caminade, de Sérignac s'est coupé accidentellement la première phalange de l'index droit. Après avoir reçu les soins de M. le docteur Alayrac, il a été conduit à l'hôpital de Cahors.

Cambrilage
Le Parquet a été prévenu qu'un cambrilage a été commis lundi dans l'épicerie Gauthié, à Cambes. L'épicerie a été dévalisée. Dans la même nuit, une personne s'est présentée au presbytère pour demander asile. Elle déclara s'appeler Delvieu, être originaire de Castelnaud-Montatier et s'être évadée de l'asile de Leyme.

Est-ce l'auteur du cambrilage? La gendarmerie enquête.

Coup de hachette
Le jeune Laurent r'aysse, âgé de 15 ans, demeurant à Crayssac, était occupé à fendre du bois avec une hachette, lorsque, par suite d'un faux mouvement, il se donna un coup de hachette au genou. La blessure n'est pas grave.

AVENIR CADURCIEN
A l'occasion de la fête patronale de Labéraudie, près Cahors, qui aura lieu le dimanche 20 septembre prochain, l'Avenir Cadurcien se fera entendre dans cette localité, de 17 h. à 18 h.

Voici le programme:
Villars, pas redoublé (Allier); Gavotte Fleurie (Avon); La fille de Madame Angot (Lecoq); Les Echos du Quercy (Kelsen); Gouraud, défilé avec tambours et clairons (Soli).

VOUS QUI SOUFFREZ DE L'ESTOMAC

Pourquoi continuer à souffrir lorsque vous avez à la portée de la main un remède sûr, qui depuis de longues années a soulagé des milliers de personnes atteintes de maladies d'estomac. Ce remède est la Magnésie Bismurée, qui soulage parce qu'elle neutralise l'excès d'acidité, cause de tant de souffrances digestives, qui s'accumule dans l'estomac. Une demi-cuillerée à café de Magnésie Bismurée dans un peu d'eau après les repas fait cesser les aigreurs, les brûlures d'estomac, les lourdeurs, les nausées, les flatulences, et autres maux digestifs occasionnés par un excès d'acidité. La Magnésie Bismurée prévient la fermentation des aliments et en assure leur parfaite assimilation, tout en adoucissant les parois irritées de l'estomac. La Magnésie Bismurée se trouve en vente dans toutes les pharmacies.

Accident
Mme F., femme de ménage chez M. Artigue, pharmacien, a fait une chute dans l'escalier de la maison et a été blessée à la cheville droite. 12 jours d'incapacité de travail.

Arrondissement de Cahors

Castelnau-Montrater
Foire de septembre. — Bœufs de travail, de 7.500 à 8.500 fr.; vaches de travail, de 4.000 à 5.000 fr.; génisses, de 3.000 à 6.000, le tout la paire. Pour la boucherie: Bœufs gras, 250 à 275 fr.; vaches de 200 à 220 fr., le tout les 50 kilos; forte baisse sur les veaux, de 6 à 7 fr. le kilo. Moutons de troupeaux, de 140 à 210 fr.; brebis de 200 à 250 fr., le tout la pièce; moutons gras, 5 fr.; agneaux, 6 fr., le tout le kilo poids vif; porcelets, 200 à 300 fr. la pièce suivant grosseur.

Marché à la volaille très bien approvisionné et en baisse. Poules, 4 fr.; poullets, 5 fr. à 5 fr. 50; canards, 4 fr. à 4 fr. 50; lapins, 2 fr. à 2 fr. 50, le tout le demi-kilo; œufs, 6 fr. la douzaine; pigeons, 6 à 8 fr. la paire.

Élé, 120 fr. l'hectolitre; maïs, 65 fr.; avoine, 35 à 40 fr. les 50 kilos suivant qualité.

Labastide-du-Vert
Conseil municipal. — Le Conseil municipal s'est réuni dimanche 13 septembre sous la présidence de M. Labro, maire. Tous les conseillers étaient présents.

Le Conseil fixe ainsi qu'il suit la taxe sur les chiens: 1^{re} catégorie: 10 fr. 2^e catégorie: 2 fr.

Il dresse un état de pertes occasionnées aux chemins et bâtiments communaux à la suite des orages du 2 juillet et du 1^{er} août 1931.

Il donne un avis favorable à la reconnaissance du chemin rural de Rostassac à Calvignac.

Il vote l'ordre du jour suivant: Le Conseil municipal de Labastide-du-Vert, vu le compte-rendu des débats qui ont précédé le vote de la proposition de loi de M. de Monzie député du Lot en vue d'enrayer l'exode des campagnes, incorporée dans la loi de finances du 31 mars 1931.

Considérant que M. de Monzie constamment attentif aux besoins des populations rurales dont il observe l'évolution, a déclaré avec raison à la tribune de la Chambre des Députés que la terre était entre les mains du petit propriétaire exploitant un instrument de travail et non un capital.

Admirant le remarquable talent de ce parlementaire qui a pu comme conséquence de ce principe obtenir, malgré la résistance acharnée de l'administration, l'exonération des droits de succession en ligne directe sur les immeubles des petits agriculteurs.

Appréhant à sa juste valeur cette louable initiative qui est une des plus heureuses prises depuis de la Révolution française en faveur de la petite propriété rurale et estimant que la reconnaissance ainsi consacrée de l'artisanat agricole appelle d'autres dégrèvements.

Exprime à M. de Monzie sa vive et respectueuse gratitude en raison des résultats ainsi obtenus.

Compte que grâce à un inlassable dévouement à la défense des populations rurales, l'artisanat agricole sera, un jour prochain, exonéré de tout impôt.

Adresse enfin ses bien sincères remerciements à M. Garrigou sénateur du Lot qui a défendu avec énergie, à la tribune du Sénat cette proposition de loi. — A. B.

St-Cirq-Lapopie
Conseil municipal. — Le Conseil municipal de St-Cirq-Lapopie s'est réuni, dimanche.

Le Conseil a examiné la question de l'éclairage public et le projet d'emprunt consenti à cet éclairage. Il a été décidé que la somme indispensable serait empruntée au Crédit foncier, au taux ordinaire exigé par cette société, avec amortissement dans 30 ans. Un minimum de dix lampes est nécessaire à l'éclairage de notre localité, à partir du portail féodal situé à l'est, jusqu'à la maison Bach, à l'ouest, sur la route Gaillac-Arcambal.

Le Conseil s'est ensuite occupé de la répartition de fonds à l'usage des chemins ruraux. Parmi ces chemins se trou-

veant celui de Sainte-Croix, très fréquenté et dont la réfection s'impose. Il en est de même des chemins intéressant la section des Bories, le Causse proprement dit et de Castan.

Arrondissement de Figeac
Espédaillac
Conseil municipal. — Le Conseil municipal se réunira samedi soir, 19 courant à 20 h. 30 à la mairie.

Ordre du jour: Aliénés, taxe sur les chiens, assistance aux femmes en couches, assistance médicale gratuite.

La réunion de la Commission administrative au Bureau de bienfaisance aura lieu à 20 heures.

Pour les pauvres. — A l'occasion de la fête locale, une distribution de pain a été faite aux indigents de la commune.

Au nom des pauvres, merci.

Permis de chasse. — Il a été délivré à la mairie d'Espédaillac 60 permis de chasse.

Arrondissement de Gourdon
Gourdon
Conseil municipal. — Dimanche dernier à 14 heures le Conseil municipal de Gourdon s'est réuni sous la présidence de M. Edouard Daulliac, maire. Etaient aussi présents MM. Traucou, Coulon, Gilbert, Bruno, Croffun, Fauché, Mazet, Leporte, Barras, Lantujoul, Chavanié, Taste, Admirat, Lacam, Espitalié, Maury, Figeac et Isidou. M. Lacam, désigné comme secrétaire, donna lecture du procès-verbal de la dernière séance, lequel est accepté sans observations.

Le Conseil donne un avis favorable à une demande du Conseil municipal de Nabirat, tendant au classement comme chemin vicinal de grande communication du chemin de Nabirat à Gourdon.

M. Lucas, entrepreneur de vidanges, propose à la ville d'opérer la vidange des fosses de l'école primaire supérieure, du bureau de police, et de la gendarmerie pour le prix forfaitaire de 950 fr. par an. Proposition acceptée à compter du 1^{er} octobre 1931.

Le Conseil vote l'éclairage des principaux hameaux de la commune.

Le Conseil décide que la taxe sur les chiens sera relevée de la manière suivante: chiens de luxe: 15 fr.; chiens de garde: 5 fr., et ce, à partir du 1^{er} janvier 1932.

Une demande d'échange de terrain est renvoyée à la commission des travaux publics.

Renvoyée aussi à la commission des travaux publics une demande de subvention présentée par l'association syndicale du chemin de Laveysière à Molière.

Une subvention de 300 fr. est votée en faveur du centre régional anticancéreux de Toulouse.

Le Conseil, sur la proposition de son Président, vote le principe d'un emprunt de 500.000 fr. pour l'exécution des travaux importants projetés.

Le Conseil émet les vœux suivants:

Nécrologie. — Nous apprenons avec un bien vif regret la mort de notre sympathique compatriote M. Pujol Paul, Marie, Emile, Receveur-Entrepreneur des Tabacs, en retraite décédé dans sa famille à Agen (Lot-et-Garonne) à l'âge de 84 ans.

L'inhumation a eu lieu jeudi 17 courant au cimetière de Cahors dans le caveau de famille.

Nous exprimons à la famille nos bien sincères condoléances.

Fête locale. — Favorisée par un temps relativement beau, elle a connu son succès habituel. Tout le voisinage s'y est rendu et, dans la soirée, la foule était très dense sur notre longue avenue.

Brillant orchestre et bal très animé, feu d'artifice artistement tiré, beaucoup de joie, beaucoup d'animation.

Le clou de la fête a été le char de la chomba, gracieusement illustré par le charme et la coquetterie des demoiselles du comité. Les gâteaux étaient succulents et la surprise a déchaîné l'hilarité générale.

Le lundi matin, après un service funèbre, s'est accomplie la cérémonie commémorative au monument aux morts. Un long cortège parti de la mairie et précédé de l'Amicale, est allé déposer une gerbe et, après une allocution de M. Labro, maire, la minute de silence a été observée.

Le concours de quilles a réuni de nombreux et sérieux concurrents.

Enfin, les bals du lundi ont connu une grande animation. Le ballon « Va-t-en » a fait une splendide envolée.

Le comité d'organisation mérite toutes les félicitations.

Duravel
Hymnée. — Ces jours derniers a été célébré le mariage de M. Robert-Auguste Bounus de Mont-de-Marsan (Landes) avec Mlle Catherine Roudié, fille de Mme et du docteur Roudié.

Le mariage civil avait eu lieu la veille à la mairie toute enjolivée de plantes, de fleurs, de tentures.

M. Rey, notre distingué maire, a adressé aux nouveaux époux une allocution fine, élégante, spirituelle, comme nul autre ne sait le faire. Un cortège magnifique et nombreux où les toilettes, claires et variées s'harmonisaient si bien avec les couples jeunes et gracieux; l'église, splendidement décorée de verdure, de fleurs blanches; l'autel étincelant de lumières.

M. Rey, notre distingué maire, a adressé aux nouveaux époux une allocution fine, élégante, spirituelle, comme nul autre ne sait le faire. Un cortège magnifique et nombreux où les toilettes, claires et variées s'harmonisaient si bien avec les couples jeunes et gracieux; l'église, splendidement décorée de verdure, de fleurs blanches; l'autel étincelant de lumières.

M. Rey, notre distingué maire, a adressé aux nouveaux époux une allocution fine, élégante, spirituelle, comme nul autre ne sait le faire. Un cortège magnifique et nombreux où les toilettes, claires et variées s'harmonisaient si bien avec les couples jeunes et gracieux; l'église, splendidement décorée de verdure, de fleurs blanches; l'autel étincelant de lumières.

M. Rey, notre distingué maire, a adressé aux nouveaux époux une allocution fine, élégante, spirituelle, comme nul autre ne sait le faire. Un cortège magnifique et nombreux où les toilettes, claires et variées s'harmonisaient si bien avec les couples jeunes et gracieux; l'église, splendidement décorée de verdure, de fleurs blanches; l'autel étincelant de lumières.

M. Rey, notre distingué maire, a adressé aux nouveaux époux une allocution fine, élégante, spirituelle, comme nul autre ne sait le faire. Un cortège magnifique et nombreux où les toilettes, claires et variées s'harmonisaient si bien avec les couples jeunes et gracieux; l'église, splendidement décorée de verdure, de fleurs blanches; l'autel étincelant de lumières.

M. Rey, notre distingué maire, a adressé aux nouveaux époux une allocution fine, élégante, spirituelle, comme nul autre ne sait le faire. Un cortège magnifique et nombreux où les toilettes, claires et variées s'harmonisaient si bien avec les couples jeunes et gracieux; l'église, splendidement décorée de verdure, de fleurs blanches; l'autel étincelant de lumières.

M. Rey, notre distingué maire, a adressé aux nouveaux époux une allocution fine, élégante, spirituelle, comme nul autre ne sait le faire. Un cortège magnifique et nombreux où les toilettes, claires et variées s'harmonisaient si bien avec les couples jeunes et gracieux; l'église, splendidement décorée de verdure, de fleurs blanches; l'autel étincelant de lumières.

M. Rey, notre distingué maire, a adressé aux nouveaux époux une allocution fine, élégante, spirituelle, comme nul autre ne sait le faire. Un cortège magnifique et nombreux où les toilettes, claires et variées s'harmonisaient si bien avec les couples jeunes et gracieux; l'église, splendidement décorée de verdure, de fleurs blanches; l'autel étincelant de lumières.

M. Rey, notre distingué maire, a adressé aux nouveaux époux une allocution fine, élégante, spirituelle, comme nul autre ne sait le faire. Un cortège magnifique et nombreux où les toilettes, claires et variées s'harmonisaient si bien avec les couples jeunes et gracieux; l'église, splendidement décorée de verdure, de fleurs blanches; l'autel étincelant de lumières.

M. Rey, notre distingué maire, a adressé aux nouveaux époux une allocution fine, élégante, spirituelle, comme nul autre ne sait le faire. Un cortège magnifique et nombreux où les toilettes, claires et variées s'harmonisaient si bien avec les couples jeunes et gracieux; l'église, splendidement décorée de verdure, de fleurs blanches; l'autel étincelant de lumières.

M. Rey, notre distingué maire, a adressé aux nouveaux époux une allocution fine, élégante, spirituelle, comme nul autre ne sait le faire. Un cortège magnifique et nombreux où les toilettes, claires et variées s'harmonisaient si bien avec les couples jeunes et gracieux; l'église, splendidement décorée de verdure, de fleurs blanches; l'autel étincelant de lumières.

M. Rey, notre distingué maire, a adressé aux nouveaux époux une allocution fine, élégante, spirituelle, comme nul autre ne sait le faire. Un cortège magnifique et nombreux où les toilettes, claires et variées s'harmonisaient si bien avec les couples jeunes et gracieux; l'église, splendidement décorée de verdure, de fleurs blanches; l'autel étincelant de lumières.

M. Rey, notre distingué maire, a adressé aux nouveaux époux une allocution fine, élégante, spirituelle, comme nul autre ne sait le faire. Un cortège magnifique et nombreux où les toilettes, claires et variées s'harmonisaient si bien avec les couples jeunes et gracieux; l'église, splendidement décorée de verdure, de fleurs blanches; l'autel étincelant de lumières.

M. Rey, notre distingué maire, a adressé aux nouveaux époux une allocution fine, élégante, spirituelle, comme nul autre ne sait le faire. Un cortège magnifique et nombreux où les toilettes, claires et variées s'harmonisaient si bien avec les couples jeunes et gracieux; l'église, splendidement décorée de verdure, de fleurs blanches; l'autel étincelant de lumières.

M. Rey, notre distingué maire, a adressé aux nouveaux époux une allocution fine, élégante, spirituelle, comme nul autre ne sait le faire. Un cortège magnifique et nombreux où les toilettes, claires et variées s'harmonisaient si bien avec les couples jeunes et gracieux; l'église, splendidement décorée de verdure, de fleurs blanches; l'autel étincelant de lumières.

M. Rey, notre distingué maire, a adressé aux nouveaux époux une allocution fine, élégante, spirituelle, comme nul autre ne sait le faire. Un cortège magnifique et nombreux où les toilettes, claires et variées s'harmonisaient si bien avec les couples jeunes et gracieux; l'église, splendidement décorée de verdure, de fleurs blanches; l'autel étincelant de lumières.

M. Rey, notre distingué maire, a adressé aux nouveaux époux une allocution fine, élégante, spirituelle, comme nul autre ne sait le faire. Un cortège magnifique et nombreux où les toilettes, claires et variées s'harmonisaient si bien avec les couples jeunes et gracieux; l'église, splendidement décorée de verdure, de fleurs blanches; l'autel étincelant de lumières.

M. Rey, notre distingué maire, a adressé aux nouveaux époux une allocution fine, élégante, spirituelle, comme nul autre ne sait le faire. Un cortège magnifique et nombreux où les toilettes, claires et variées s'harmonisaient si bien avec les couples jeunes et gracieux; l'église, splendidement décorée de verdure, de fleurs blanches; l'autel étincelant de lumières.

M. Rey, notre distingué maire, a adressé aux nouveaux époux une allocution fine, élégante, spirituelle, comme nul autre ne sait le faire. Un cortège magnifique et nombreux où les toilettes, claires et variées s'harmonisaient si bien avec les couples jeunes et gracieux; l'église, splendidement décorée de verdure, de fleurs blanches; l'autel étincelant de lumières.

M. Rey, notre distingué maire, a adressé aux nouveaux époux une allocution fine, élégante, spirituelle, comme nul autre ne sait le faire. Un cortège magnifique et nombreux où les toilettes, claires et variées s'harmonisaient si bien avec les couples jeunes et gracieux; l'église, splendidement décorée de verdure, de fleurs blanches; l'autel étincelant de lumières.

M. Rey, notre distingué maire, a adressé aux nouveaux époux une allocution fine, élégante, spirituelle, comme nul autre ne sait le faire. Un cortège magnifique et nombreux où les toilettes, claires et variées s'harmonisaient si bien avec les couples jeunes et gracieux; l'église, splendidement décorée de verdure, de fleurs blanches; l'autel étincelant de lumières.

M. Rey, notre distingué maire, a adressé aux nouveaux époux une allocution fine, élégante, spirituelle, comme nul autre ne sait le faire. Un cortège magnifique et nombreux où les toilettes, claires et variées s'harmonisaient si bien avec les couples jeunes et gracieux; l'église, splendidement décorée de verdure, de fleurs blanches; l'autel étincelant de lumières.

M. Rey, notre distingué maire, a adressé aux nouveaux époux une allocution fine, élégante, spirituelle, comme nul autre ne sait le faire. Un cortège magnifique et nombreux où les toilettes, claires et variées s'harmonisaient si bien avec les couples jeunes et gracieux; l'église, splendidement décorée de verdure, de fleurs blanches; l'autel étincelant de lumières.

M. Rey, notre distingué maire, a adressé aux nouveaux époux une allocution fine, élégante, spirituelle, comme nul autre ne sait le faire. Un cortège magnifique et nombreux où les toilettes, claires et variées s'harmonisaient si bien avec les couples jeunes et gracieux; l'église, splendidement décorée de verdure, de fleurs blanches; l'autel étincelant de lumières.

M. Rey, notre distingué maire, a adressé aux nouveaux époux une allocution fine, élégante, spirituelle, comme nul autre ne sait le faire. Un cortège magnifique et nombreux où les toilettes, claires et variées s'harmonisaient si bien avec les couples jeunes et gracieux; l'église, splendidement décorée de verdure, de fleurs blanches; l'autel étincelant de lumières.

M. Rey, notre distingué maire, a adressé aux nouveaux époux une allocution fine, élégante, spirituelle, comme nul autre ne sait le faire. Un cortège magnifique et nombreux où les toilettes, claires et variées s'harmonisaient si bien avec les couples jeunes et gracieux; l'église, splendidement décorée de verdure, de fleurs blanches; l'autel étincelant de lumières.

M. Rey, notre distingué maire, a adressé aux nouveaux époux une allocution fine, élégante, spirituelle, comme nul autre ne sait le faire. Un cortège magnifique et nombreux où les toilettes, claires et variées s'harmonisaient si bien avec les couples jeunes et gracieux; l'église, splendidement décorée de verdure, de fleurs blanches; l'autel étincelant de lumières.

M. Rey, notre distingué maire, a adressé aux nouveaux époux une allocution fine, élégante, spirituelle, comme nul autre ne sait le faire. Un cortège magnifique et nombreux où les toilettes, claires et variées s'harmonisaient si bien avec les couples jeunes et gracieux; l'église, splendidement décorée de verdure, de fleurs blanches; l'autel étincelant de lumières.

M. Rey, notre distingué maire, a adressé aux nouveaux époux une allocution fine, élégante, spirituelle, comme nul autre ne sait le faire. Un cortège magnifique et nombreux où les toilettes, claires et variées s'harmonisaient si bien avec les couples jeunes et gracieux; l'église, splendidement décorée de verdure, de fleurs blanches; l'autel étincelant de lumières.

M. Rey, notre distingué maire, a adressé aux nouveaux époux une allocution fine, élégante, spirituelle, comme nul autre ne sait le faire. Un cortège magnifique et nombreux où les toilettes, claires et variées s'harmonisaient si bien avec les couples jeunes et gracieux; l'église, splendidement décorée de verdure, de fleurs blanches; l'autel étincelant de lumières.

ve celui de Sainte-Croix, très fréquenté et dont la réfection s'impose. Il en est de même des chemins intéressant la section des Bories, le Causse proprement dit et de Castan.

Arrondissement de Figeac
Espédaillac
Conseil municipal. — Le Conseil municipal se réunira samedi soir, 19 courant à 20 h. 30 à la mairie.

Ordre du jour: Aliénés, taxe sur les chiens, assistance aux femmes en couches, assistance médicale gratuite.

La réunion de la Commission administrative au Bureau de bienfaisance aura lieu à 20 heures.

Pour les pauvres. — A l'occasion de la fête locale, une distribution de pain a été faite aux indigents de la commune.

Au nom des pauvres, merci.

Permis de chasse. — Il a été délivré à la mairie d'Espédaillac 60 permis de chasse.

QUE JAMAIS,
L'ESSENCE
(AUTOMOBILINE)
Est la
DEMANDÉE,
parce que
LA MEILLEURE.
Ed. BLANC, Cahors. — Tél. 126

Arrondissement de Gourdon
Gourdon
Conseil municipal. — Dimanche dernier à 14 heures le Conseil municipal de Gourdon s'est réuni sous la présidence de M. Edouard Daulliac, maire. Etaient aussi présents MM. Traucou, Coulon, Gilbert, Bruno, Croffun, Fauché, Mazet, Leporte, Barras, Lantujoul, Chavanié, Taste, Admirat, Lacam, Espitalié, Maury,

BOULANGERIE à v. plein centre
Bordeaux 4 b. p. j.
dont 4/5 fant. Prix demandé 160.000 fr.,
dont 1/2 compt. Contentieux Gén. du
S. O. 5 pl. Quinconces, BORDEAUX.

OCASION DE DÉMÉNAGEMENT
vers 20 sept. camion auto capoté prend
trait fr. retour du Lot ou env. à Paris
Collet 173, Rte Stratégique, Ivry (Seine)

FOURRURES
ROBES - MANTEAUX
Réparation
Transformation de Fourrures
ACHAT DE SAUVAGINE
Fouine - Putois - Renard
M^{me} BARDY
14, rue Maréchal Foch
CAHORS

Bibliographie
L'OPINION
Journal de la semaine
Paraissant tous les samedis
8, rue des Beaux-Arts, Paris, VI^e ar^e
Sommaire du Samedi 12 Septembre 1931
Editorial — Affaires intérieures : Le
problème des régimes, des partis et du
suffrage universel : Pierre De Pressac. —
Ce qu'on dit. — Notes et figures : Sir Hall
Caine : A. Chesnier Du Chesne. — Un
livre de classe : Charles Chassé. — Gyp :
Georges Beaume. — Littérature : Panora-
ma de Marcel Proust : Robert Bouquet-
Pailleron — Chronique internationale : La
Yougoslavie intellectuelle : André Thérive.
— Histoire : Les compagnons de Jésus ;
Marie-Louise Pailleron. — Mémoires et
Documents : Folie et spiritisme : Gilbert
Maire. — Variétés : Au fil de l'eau : Henri
Clouzot. — Le Théâtre et les banlieusards :
Louis Thomas. — Chronique scientifique :
Un nouveau mystère : Dr Laumonier. —
La Bourse.

LA NATURE
Les immenses progrès de la radiotech-
nique, dans le domaine de l'enregistre-
ment de la transmission, et de la repro-
duction des phénomènes qui nous sont
sensibles par la vision et par l'audition,
ont développé, dans le public de tous les
pays, un intérêt de plus en plus marqué
pour la T. S. F., le cinématographe sous
toutes ses formes (sonore, parlant), l'eph-
nographie, la télévision, etc.
La Nature qui fut, avant la guerre, une
des toutes premières revues à révéler ces
merveilles et à attirer l'attention sur leurs
perfectionnements et leurs possibilités,
n'a cessé depuis de faire connaître à ses
lecteurs toutes les nouveautés de leur
apparition. De ce fait, elle a largement
contribué à les répandre, à donner le
goût des montages d'amateurs, à susciter

les vocations d'inventeurs, à entraîner un
public, toujours plus nombreux, à
comprendre, à utiliser, à perfectionner
même les appareils et les installations de
de plus en plus complexes et de plus en
plus parfaits.

Aujourd'hui, toute une littérature est
consacrée à la radiotechnique, des publi-
cations spéciales ont vu le jour; les quoti-
diens ne manquent pas de donner les
programmes d'auditions par T. S. F., de
cinématographie; ils ont même ouvert une
chronique des disques de phonographe.
Entre les indications sommaires des jour-
naux et les détails souvent trop techni-
ques des revues spécialisées, La Nature
continue de consacrer une partie de son
activité et de sa place à ces questions,
dans l'esprit déclaré, de précision et de
large vulgarisation qui a toujours fait son
succès.

Depuis quelques années, le Syndicat
professionnel des industries radioélectri-
ques organise, au mois de septembre, une
exposition générale de toutes les nou-
veautés qui se lient d'habitude au Grand
Palais en même temps que le Salon de
l'Automobile.

Cette année, les manifestations sont
beaucoup plus nombreuses.
En mai dernier, on a déjà vu à la Foire
de Paris les nouveaux modèles courants
des constructeurs français. Depuis l'ou-
verture de l'Exposition coloniale, la Sec-
tion métropolitaine comporte une riche
présentation de machines parlantes et
d'appareils de T. S. F. qui durera jusqu'à
la fin de l'Exposition, en octobre ou
novembre. Enfin, une « semaine de la T. S. F. » a eu lieu du 3 au 13 septembre
dernier, à la même section métropoli-
taine de l'Exposition coloniale interna-
tionale, où l'on a vu les modèles les plus
récents, les nouveautés de différents pays.
On annonce même d'autres manifesta-
tions du même ordre en diverses villes de
province et notamment à Lyon.

Le moment est donc choisi de faire le
point de l'effort actuel. La Nature y a
consacré le numéro de septembre.

Les amateurs qui veulent choisir un
nouveau poste trouveront toutes les indi-
cations utiles sur les nouveautés de l'an-
née; ceux qui en ont déjà un apprendront
comment le moderniser et le compléter,
notamment pour recevoir les ondes courtes.
Il n'est pas jusqu'aux sourds qui
apprendront les remèdes élégants que les
progrès de l'amplification leur apportent,
et jusqu'aux malades qui découvriront les
appareils à donner la fièvre, thérapeuti-
que. Ajoutons qu'un intéressant concours,
doté de nombreux prix très importants,
est ouvert entre tous les lecteurs de ce
numéro particulièrement intéressant de La
Nature.

LA PHOSPHODE GARNAL
Médication iodotannique phosphatée
Remplace l'Huile de Foie de Morue
Prix du Flacon : 1 1/2 francs
UN SEUL MODÈLE DE FLACON
GRANDEUR UNIQUE
En vente dans toutes les pharmacies
Imp. COUESLANT (personnel intéressé)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

Chemin de fer de Paris à Orléans
Été 1931
Facilités offertes aux touristes
effectuant des circuits automobiles

En vue de développer le tourisme
dans les régions desservies par des
services réguliers d'auto-cars, la
Compagnie d'Orléans a décidé d'ac-
corder aux porteurs de billets aller et
retour du Tarif spécial intérieur V.
n° 2 et commun V. n° 102, ou de bil-
lets aller et retour pour familles nom-
breuses et réformés de guerre (an-
nexion commune aux tarifs généraux de
G. V. et aux tarifs spéciaux V. n° 1,
V. n° 101 (titre 1) et V. n° 2-102), dé-
livrés au départ des gares de son Ré-
seau (1) à destination de la gare de
rattachement de ces circuits, une val-

(1) Sauf Paris, en ce qui concerne les
circuits au départ d'Orléans, Blois,
Tours, Saumur et Angers soumis à un
régime particulier.

**dité supplémentaire gratuite d'un jour
par circuit effectué.**

Cette validité supplémentaire est
portée à 8 jours pour les circuits de
la Route de Bretagne et de Rocama-
dour-Gorges du Tarn, à 5 jours pour
celui de la Route des Monts d'Auver-
gne et à 3 jours pour les circuits de
deux journées au départ de Rocama-
dour et de Capdenac et Figeac et pour
le service Quimper-Brest.

Les gares points de départ des cir-
cuits sont les suivantes : Orléans,
Blois, Tours, Saumur, Angers, Pomi-
chet, La Baule-Escoublac, Le Pouli-
guen, Vannes, Quiberon (pour le Pa-
lais Belle-Ile et la Route de Bretagne),
Lorient, Quimper, Argenton-sur-Creu-
se, Limoges-Bénédictins, Bordeaux,
Périgueux, Les Eyzies, Brive, Roc-
amadour, Figeac, Capdenac, La Bour-
boule, Le Mont-Dore, Montluçon et
Nérès-les-Bains.

La prolongation sera accordée, par
la gare point de départ du circuit, sur
production d'une attestation de l'en-
treprise de transport, au voyageur qui
aura effectué le circuit.

Ces dispositions sont applicables
pendant la durée du fonctionnement
des circuits.

RENTRE DES VACANCES 1931
(Septembre-Octobre)

Trains express supplémentaires
(toutes classes)

- 1° Entre Quimper (dép. 14 h. jusqu'au
2 novembre inclus) et Paris-Quai d'Or-
say (arr. 24 h. jusqu'au 4 octobre inclus
et 0 h. 12 à partir du 5 octobre) 1^{re} et 2^e
classes seulement entre Nantes et Paris-
Quai d'Orsay. Voiture directe de 1^{re} et
2^e classes « Quimper-Paris ».
- 2° Entre Angoulême (dép. 10 h. 30) et
Paris-Quai d'Orsay (arr. 17 h. 09) du 19
septembre au 4 octobre inclus.
- 3° Entre Angoulême (dép. 21 h. 53) et
Paris-Quai d'Orsay (arr. 4 h. 48) du 21
septembre (nuit du 21 au 22) au 4 octo-
bre inclus (nuit du 4 au 5).
- 4° Entre Périgueux (dép. 20 h. 55) et
Paris-Austerlitz (arr. 4 h. 50) du 19 sep-
tembre (nuit du 19 au 20) au 3 octobre
inclus (nuit du 3 au 4).
- 5° Entre Toulouse (dép. 13 h.) et Pa-
ris-Quai d'Orsay (arr. 23 h. 51) du 12
septembre au 4 octobre inclus (avec cor-

respondance de Bourges (dép. 20 h. 09),
6° Entre Limoges (dép. 9 h. 01) et
Paris-Quai d'Orsay (arr. 15 h. 49) du 19
septembre au 4 octobre inclus.

7° Entre Limoges (dép. 12 h. 03) et
Paris-Austerlitz (arr. 18 h. 37) du 13
septembre au 4 octobre inclus.

8° Entre Limoges (dép. 23 h. 07) et
Paris-Quai d'Orsay (arr. 3 h. 29) jusqu'au
11 octobre inclus (nuit du 11 au 12).

9° Entre Rodez (dép. 15 h. 45) et Pa-
ris-Austerlitz (arr. 4 h. 50) du 19 septem-
bre (nuit du 19 au 20) au 3 octobre in-
clus (nuit du 3 au 4).

10° Entre Anrillac (dép. 17 h. 39),
Neussargues (dép. 17 h. 35) et Paris-Aus-
terlitz (arr. 4 h. 50) du 19 septem-
bre (nuit du 19 au 20) au 3 octobre in-
clus (nuit du 3 au 4).

11° Entre Le Mont-Dore (dép. 9 h. 37)
et Paris-Quai d'Orsay (arr. 18 h. 17)
jusqu'au 30 septembre inclus.

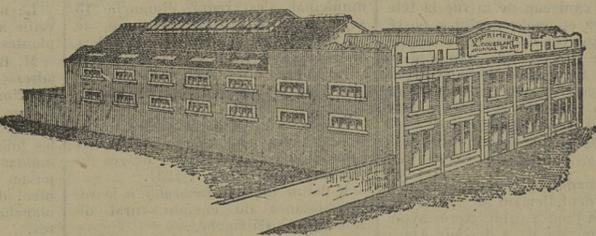
12° Entre Montluçon (dép. 13 h. 13) et
Paris-Quai d'Orsay (arr. 18 h. 17) jus-
qu'au 4 octobre inclus.

Ces trains desservent les principales
gares du parcours.
Pour plus amples renseignements con-
sultez les affiches placardées dans les ga-
res du réseau d'Orléans.

IMPRIMERIE A. COUESLANT
SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS
(Personnel intéressé)
CAHORS (Lot)
1, RUE DES CAPUCINS, 1

INSTALLATION MODERNE
NEUF LINOTYPES
22 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE PRIX MODÉRÉS



USINE AGRANDIE — Superficie des Ateliers : 1.200 m²

SERVICE D'ÉTÉ 1931

De Paris à Toulouse par Cahors

OMNIB.	EXP.	MIXTE	RAPIDE	RAPIDE	EXP.	RAPIDE	OMNIB.
PARIS (Orsay) dép.	22 20	10 16	17 18	19 20	19 56	21 10	10
PARIS (Aust.) dép.	22 34	10 28	17 29	19 20	19 56	21 10	10
LIMOGES (arrivée)	5 53	16 30	23 3 0	35 2	8 21	22	»
LIMOGES (départ)	4 31 9 2	16 37	23 9 0	42 2	29 3	28	»
BRIVE (arrivée)	7 15 11 56	18 18	0 48 2 11	4 8 5 9	—	—	»
BRIVE (départ)	7 38 12 32 16 19	18 24 18 50	0 54 2 17	4 17 5 16	—	—	»
Gignac-Cressensac	8 16 13	7 16 57	—	—	—	—	»
SOULLAC	8 42 13 50 17 24	19 6 20 31	—	—	—	—	»
CAZOULES	8 50 13 58 17 32	—	—	—	—	—	5 53
La Chap.-d-Mareuil	8 56 14 4 17 38	—	—	—	—	—	»
Lamothe-Fénelon	9 6 14 14 17 49	—	—	—	—	—	21 5
Nozac	9 16 14 24 18 1	—	—	—	—	—	»
GOURDON	9 31 14 40 18 24	19 33 21 3	—	—	—	—	5 23
Saint-Clair	9 40 14 49 18 34	—	—	—	—	—	»
Dégagnac	9 51 15	18 46	—	—	—	—	»
Thédirac-Peyrilles	10 2 15 11 18 59	—	—	—	—	—	»
Saint-Denis-Catus	10 13 15 22 19 13	—	—	—	—	—	»
Espère	10 22 15 31 19 24	—	—	—	—	—	»
Pradines	10 29 15 38	—	—	—	—	—	»
CAHORS (arrivée)	10 35 15 44 19 35	20 14	2 36 3 47	6 7 7 3	—	—	»
CAHORS (départ)	11 25 17 42	20 18	2 40 3 51	6 12 7 7	7 7	20	»
SEPT-POINTS	11 45 17 54	—	—	—	—	—	7 31
Cieureac	11 59 18 11	—	—	—	—	—	7 47
Lalbenque	12 7 18 21	—	—	—	—	—	7 46
Caussade	12 14 19 1	21 1	—	—	—	—	8 33
MONTAUBAN arr.	13 18 19 40	21 23	3 41 4 50	7 25 8 14	9 10	11	»
TOULOUSE arr.	16 58 21 31	22 17	4 29 5 37	8 22 9 5	11 12	12	»

De Toulouse à Paris par Cahors

OMNIB.	EXP.	OMNIB.	EXP.	EXP.	RAPIDE	RAPIDE
TOULOUSE... d.	4 50	8 45	10 12	13 34	19 41	21
MONTAUBAN. d.	6 14	9 46	11	16 2	20 29	21 48
Caussade	6 55	10 27	—	16 41	20 54	—
Lalbenque	7 32	11 9	—	17 19	—	—
Cieureac	7 40	11 18	—	17 27	—	—
SEPT-POINTS	7 51	11 30	—	17 38	—	—
CAHORS... arr.	7 59	11 38	11 59	17 46	21 36	22 47
CAHORS... dép.	8 17	12 42	12 3	17 55	21 40	22 51
Pradines	8 24	12 49	—	18 2	—	—
Espère	8 32	12 58	—	18 10	—	—
St-Denis-Catus	8 46	13 13	—	18 23	—	—
Thédirac-Peyril.	8 59	13 27	—	18 36	—	—
Dégagnac	9 10	13 36	—	18 45	—	—
Saint-Clair	9 19	13 45	—	18 54	—	—
GOURDON (1)	9 37	14 3	12 46	19 9	22 25	—
Nozac	9 45	14 12	—	19 17	—	—
Lamothe-Fénel.	9 55	14 21	—	19 26	—	—
La Chap.-de-Mar.	10 2 14 29	—	—	19 33	—	—
CAZOULES	10 8 14 35	—	—	19 39	—	—
SOULLAC	10 25 14 50	13 11	19 51	22 51	—	—
Gignac-Cressens.	10 52 15 20	—	20 21	—	—	—
BRIVE... a.	11 20 15 50	13 48	20 40	23 30	0 29	2 9
BRIVE... d.	—	13 54	—	23 39	0 39	2 15
PARIS... (A.) arr.	—	21 46	—	8 33	8 53	10 4
PARIS... (O.) arr.	—	21 58	—	8 45	9 5	9 30

De Cahors à Libos

CAHORS	6 22	15 2	»	18 35
Pradines	6 29	15 10	»	18 43
Mercuès	6 38	15 19	»	18 52
Douelle (Arrêt)	6 42	15 23	»	18 56
Parnac	6 49	15 33	»	19 5
Luzech	6 55	15 39	»	19 13
Castelfranc	7 7	15 51	»	19 25
Prayssac (Arrêt)	7 11	15 55	»	19 29
Puy-Eyveque	7 20	16 4	17 36	19 38
Duravel	7 27	16 11	17 48	19 46
Soturac-Touzac	7 35	16 19	18	19 54
Fumel	7 46	16 30	18 27	20 6
LIBOS	7 51	16 35	18 33	20 11

De Libos à Cahors

LIBOS... dép.	6 27	9 22	14 25	18 14
Fumel	6 38	9 20	14 32	18 22
Soturac-Touzac	6 54	9 40	14 43	18 33
Duravel	7 5	9 47	14 50	18 40
Puy-Eyveque	7 21	9 55	14 57	18 47
Prayssac (Arrêt)	7 35	10 4	15 6	18 56
Castelfranc	7 52	10 9	15 12	19 2
Luzech	8 12	10 20	15 25	19 14
Parnac	8 25	10 29	15 34	19 23
Douelle (Arrêt)	»	10 34	15 39	19 28
Mercuès	8 49	10 40	15 45	19 34
Pradines	8 52	10 48	15 53	19 42
CAHORS	9 1	10 55	16	19 49

St-Denis-près-Martel et Anrillac

St-Denis-près-Martel	5 23	»	14 20	17 15	»
Vayrac	5 32	»	14 28	17 24	»
Bétaille (arrêt)	5 38	»	14 34	17 31	»
Puybrun	5 47	»	14 43	17 38	»
Bretenoux-Biars	6 4	»	14 57	17 53	»
Port-de-Gagnac	6 12	»	15 5 18 1	»	»
Laval-de-Cère	6 25	»	15 5 18 11	»	»
Lamativie	6 47	»	15 36	18 36	»
Siran (arrêt)	7 4	»	15 53	18 53	»
La Roquebrou	7 22	»	16 10	19 11	»
AURILLAC, arrivée	8 5	»	16 53	19 57	»

Aurillac à St-Denis-près-Martel

AURILLAC, départ	4 51	10 2	»	17 14	»
La Roquebrou	5 35	10 43	»	17 58	»
Siran (arrêt)	5 47	10 55	»	18 12	»
Lamativie	6 4	11 12	»	18 32	»
Laval-de-Cère	6 22	11 28	»	18 51	»
Port-de-Gagnac	6 31	11 36	»	19	»
Bretenoux-Biars	6 47	11 46	»	19 17	»
Puybrun	7 2	11 54	»	19 27	»
Bétaille (arrêt)	7 12	12 1	»	19 35	»
Vayrac	7 29	12 7	»	19 43	»
St-Denis-près-Martel	7 36	12 14	»	19 50	»

Le Buisson à St-Denis-près-Martel

Le Buisson, dép.	6 50	10 59	»	19 36
Sarlat	8 2			